



**CONTRAT D'OBJECTIFS
ETAT- ETABLISSEMENT PUBLIC
DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR
2010-2011**

**BILAN ANNUEL 2010 DU CONTRAT
D'OBJECTIFS**



**RAPPORT D'ACTIVITE DE
L'ETABLISSEMENT POUR L'ANNE 2010**

*Rapport adopté par le conseil d'administration en séance du 25 février 2011
et tenant compte des observations du CTPC du 10 mars 2011*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
DONNEES GENERALES	3
RESULTATS OBTENUS PAR DOMAINES D'ACTIVITE	9
1. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	9
<i>Objectif 1 : Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national</i>	9
2. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER	11
<i>Objectif 2 : Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages</i>	11
<i>Objectif 3 : Réorganiser le système d'information cartographique en lien avec PNF et le PNAM, pour le rendre plus réactif et plus adapté aux enjeux de gestion du PNM</i>	13
<i>Objectif 4 : Engager l'établissement dans un programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel</i>	14
3. PARTICIPATION A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	15
<i>Objectif 5 : Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale</i>	15
<i>Objectif 6 : Poursuivre la mise en œuvre du projet d'inventaire biologique généralisé (ATBI+M) avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)</i>	17
4. SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, ETUDES ET INGENIERIE	19
<i>Objectif 7 : Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable</i>	19
<i>Objectif 8 : Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement</i>	21
<i>Objectif 9 : Elaborer la charte du parc en concertation</i>	21
<i>Objectif 10 : Favoriser le développement de produits touristiques durables sur le territoire du parc, dans le cadre de la Charte Européenne de Tourisme Durable (CETD)</i>	22
<i>Objectif 11 : Asseoir la mission de conseil auprès des agriculteurs, en cœur et hors cœur</i>	24
5. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER	26
<i>Objectif 12 : Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux prioritaires du parc national</i>	26
<i>Objectif 13 : Programmer en partenariat avec les communes des interventions ciblées sur le patrimoine et cofinancées par l'établissement public</i>	28
6. CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL	30
<i>Objectif 14 : Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national</i>	30
<i>Objectif 15 : Renforcer le programme de restauration de sentiers</i>	31
7. PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'ANIMATION ET DE PEDAGOGIE	33
<i>Objectif 16 : Sensibiliser la population à la conservation des patrimoines et au développement durable</i>	33
8. CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE	38
<i>Objectif 17 : Renforcer la communication, notamment locale, sur le parc national</i>	38
<i>Objectif 18 : Maintenir une gestion équilibrée des stocks de produits proposés à la vente</i>	39
9. SOUTIEN ET MANAGEMENT	41
<i>Objectif 19 : Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public</i>	42
<i>Objectif 20 : Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier</i>	43
<i>Objectif 21 : Relocaliser le siège actuel de l'établissement</i>	43
<i>Objectif 22 : Mettre en œuvre une vision partagée, axée sur la charte et l'évolution de l'établissement</i>	45
RECAPITULATIF DES MOYENS ALLOUES ET RESULTATS OBTENUS	46
ANNEXE 1 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITE POLICE ET SURVEILLANCE	47
ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE LA MISSION « CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE »	48
ANNEXE 3 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITE ACCUEIL ET ANIMATION	54
ANNEXE 4 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITE ENTRETIEN ET RESTAURATION DES SENTIERS	57
ANNEXE 5 : PUBLICATIONS ET VISUELS PRODUITS EN 2010	60

AVANT-PROPOS

Ce bilan 2010 du second Contrat d'Objectifs signé entre l'Etat et l'établissement public du Parc national du Mercantour pour la période 2010 à 2011 est un bilan intermédiaire.

L'année 2010 a vu la mise en œuvre concrète des orientations du nouveau parc, mis sur les rails sur la période 2007-2009 du précédent contrat d'objectifs :

- ⇒ **Célébration du 30^{ème} anniversaire du Parc national du Mercantour en partenariat avec son voisin jumeau Alpi Marittime, en lien avec les 50 ans des parcs nationaux français et en rebondissant sur l'année internationale de la biodiversité**
- ⇒ **Démarrage effectif du Plan Intégré Transfrontalier (PIT) Marittime-Mercantour pour 2010-2012**
- ⇒ **Finalisation de la Charte du Parc dans sa phase locale**

Les engagements de l'Etat ont été tenus pour 2010 avec les dernières créations de postes prévues au contrat précédent et permettant les ajustements indispensables pour placer l'établissement en situation d'évolution favorable pour mettre en œuvre la réforme des parcs nationaux issue de la loi du 14 avril 2006. L'apparition à compter de 2011 d'un nouveau cycle de restrictions, génère des craintes réelles, mais aussi un espoir de ne pas voir remises en cause les progrès obtenus dans la mise en œuvre concrète des missions de l'établissement. Dans ce contexte, le renforcement de la collaboration interparcs, les services communs et les ressources de Parcs Nationaux de France, apparaissent plus importants que jamais.

Le Bilan social de l'établissement public pour 2010, produit pour la troisième année consécutive, est disponible sur demande. Il vient utilement compléter la lecture du présent rapport d'activité.

Le directeur



Alain BRANDEIS

DONNEES GENERALES

LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR EN UN CLIN D'ŒIL

Le Parc national du Mercantour (PNM) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif sous la tutelle du MEDDTL (Direction de l'eau et de la biodiversité). Créé en 1979, il est le sixième en date des 9 parcs nationaux français et reste le dernier né des parcs de métropole, dans l'attente de la création de celui des Calanques ce qui portera à 4 le nombre de parcs nationaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le territoire du parc s'étend sur 28 communes dont 22 dans les Alpes-Maritimes et 6 dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec 25% en surface dans ce département.

Sa zone de cœur s'étend sur 68500 ha dans 27 communes et son aire optimale d'adhésion couvre 146300 ha. La population résidente s'élève à 18000 habitants localisés exclusivement dans l'aire optimale d'adhésion.

L'ensemble de la zone de cœur est classée en Natura 2000 au titre des directives « Oiseaux » et « Habitats » et une partie est classée au titre de la loi de 1930 sur les sites pour son patrimoine culturel (vallée des Merveilles).

Dans les Alpes-Maritimes le territoire du parc représente la moitié du Haut Pays, en surface comme en population.

Le parc national est implanté sur son territoire en 7 secteurs dont 5 dans les Alpes-Maritimes et 2 dans les Alpes-de-Haute-Provence. L'établissement public a son siège à Nice et dispose depuis 2007 d'une représentation à Digne.

Ses moyens sont de 95,67 équivalents temps plein avec un budget annuel de 7,3 M € dans le cadre du contrat d'objectifs conclu avec l'Etat pour la période 2010-2011. Le préfet des Alpes-Maritimes assure le rôle de commissaire du gouvernement.

Le Président du conseil d'administration est M. Eric CIOTTI, député et président du Conseil général des Alpes-Maritimes, depuis le 3 juillet 2009, date de l'installation du nouveau conseil recomposé suite à la révision du décret fondateur du parc national dont le texte a été publié le 29 avril 2009. M. Eric CIOTTI succède à M. Gaston FRANCO (2005-2008) et à M. Charles GINESY (1979-2005).

Le parc est jumelé depuis 1987 avec le parc naturel italien Alpi Marittime (PNAM), autrefois appelé Argentera et avec lequel il est frontalier (province de Cuneo). Disposant d'un passé commun puisqu'ils sont tous deux héritiers de la réserve de chasse royale créée en 1859 par Victor Emmanuel II, les deux parcs se sont engagés dans une coopération exemplaire avec l'adoption d'un plan d'action commun en 2006 et la mise en place prochaine d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

ETAT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER DU CŒUR DE PARC

Le patrimoine naturel, culturel et paysager protégé dans le cœur du parc national du Mercantour n'a pas subi d'altération de son état de conservation en 2010. Les fondamentaux de la protection du cœur de parc (interdiction des travaux, réglementation des activités portant atteinte à la nature, conservation des milieux dans le cadre des activités pastorales et forestières autorisées) ont été appliqués dans le cadre de la nouvelle gouvernance des parcs nationaux mise en place par la loi du 14 avril 2006. En particulier, on notera que les décisions réglementaires du directeur, prises en application des pouvoirs qui lui sont conférés par le décret du parc, ont été portées à la connaissance des administrateurs de l'établissement du parc et commentées durant les séances du conseil d'administration.

Il faut également souligner que la protection du patrimoine ne s'est pas limitée à assurer le bon état de conservation des espèces et des milieux. Un riche patrimoine bâti historique a aussi été protégé contre la destruction par le temps ou le changement de destination. Ce patrimoine est progressivement révélé grâce à des études réalisées sur la commande de l'établissement. En 2010, diverses expertises ont été consacrées à des vieilles fermes, comme par exemple Champ Richard sur la commune d'Allos, ou des granges isolées comme sur le site de Bousiéyas, commune de St Dalmas le Selvage.

Le site de la Vallée des Merveilles, sur la commune de Tende, a continué de faire l'objet d'études approfondies sous l'égide du professeur Henry de Lumley et la protection du site a été assurée par un dispositif spécial de surveillance financé par les services du Ministère en charge de la Culture. Il faut noter également la réalisation d'opérations de restauration ponctuelle du patrimoine bâti, accompagnées en cœur par des expertises des services culturels financées par l'établissement.

Enfin, l'accessibilité du cœur de parc s'est encore optimisée, notamment pour les personnes à mobilité réduite, par l'aménagement d'un sentier accessible aux handicapés sur le site du Lauzanier, sur la commune de Larche. Plus généralement, l'effort d'entretien et de restauration de sentiers a été maintenu avec 236 k€ de travaux à l'entreprise mis en œuvre en 2010 et 277 journées d'ouvriers en régie interne à l'établissement.

PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE

Les partenariats structurants ont été poursuivis en 2010. La coopération internationale a été poursuivie et renforcée, avec notamment les 5 projets phares suivants :

- **le Plan Intégré Transfrontalier (PIT) Maritime-Mercantour 2010-2012 :**

Déposé en mai 2009 auprès des différents financeurs et du secrétariat d'ALCOTRA, ce programme a fait l'objet d'un avis favorable du Comité de suivi ALCOTRA 2007-2013 du 4 février 2010 et la décision d'agrément du PIT a été notifiée aux deux parcs le 22 mars 2010, date qui marque le début de mise en œuvre du programme.

Avec ses 6 axes qui mobilisent 10 millions d'euros sur 3 ans, le PIT forme un projet structurant pour les territoires des deux parcs et fédérateur pour l'ensemble des acteurs. C'est une opportunité pour l'établissement d'affirmer son rôle d'accompagnement du développement local (tourisme durable, éducation à l'environnement) et de s'investir dans des domaines encore peu explorés comme la culture ;

- **l'inventaire biologique généralisé (ATBI)** engagé en 2007 et qui va se poursuivre sur une dizaine d'années, en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle avec en 2010 la réalisation d'une exposition internationale sur la biodiversité au Jardin des Plantes à Paris ainsi qu'au Musée Régional des Sciences Naturelles de Turin ;

- **la création du groupement européen de coopération territoriale (GECT)**, prémices d'un futur parc européen. Les statuts et la convention constitutive du Groupement ont été finalisés et adoptés par les instances des deux parcs en 2010 ;
- **la création d'une Maison Franco-Italienne à Jausiers (04)** a été mise à l'étude et un projet de financement européen a été déposé. La définition du programme de la maison est réalisée et adoptée par les acteurs concernés ;
- **l'engagement du dossier de classement au Patrimoine Mondial** d'un bien sur le territoire des deux parcs a progressé grâce à une étude technique comparative des candidatures réussies et à une étude de faisabilité des différents scénarios de candidatures. Le cahier des charges du dossier de candidature est établi.

Cette coopération transfrontalière a été renforcée avec la poursuite du partenariat engagé en 2008 par les deux parcs avec la Principauté de Monaco et la Fondation Prince Albert II de Monaco, dans le cadre d'une convention dont les premières actions sont prévues jusqu'en 2010. Ce partenariat contribue à porter des actions sur le territoire du parc qui répondent à des enjeux d'importance planétaire.

MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES DU GOUVERNEMENT PAR LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

L'établissement a contribué par son action à mettre en œuvre les 5 grandes priorités exprimées par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité pour les parcs nationaux pour la période 2010-2011 :

- **Achever la mise en œuvre de la réforme des parcs nationaux par l'élaboration des premières chartes**

L'année 2010 a permis d'avancer significativement vers la finalisation de la charte du parc. La préparation du projet et les concertations de l'année 2009 ont préparé le terrain et permis au débat de s'épanouir au niveau local, tant concernant la gestion du cœur de parc qu'au niveau des ambitions de développement et de préservation dans la future aire d'adhésion. Cette phase a été importante pour résoudre la plupart des conflits résiduels réactivés par la révision du décret du parc en 2009. C'est une étape clé pour l'acceptation du projet de charte par les populations locales.

L'année 2010 a donc été consacrée à la rédaction et à l'atteinte d'un projet équilibré entre développement et préservation et entre le niveau d'élaboration local et le niveau de consultation national.

Un avant-projet a d'abord été élaboré, au plus près des communes de l'aire optimale, puis a été discuté en conseil d'administration en mai 2010 et fait l'objet d'une première pré-consultation du CIPN et du CNPN en septembre 2010. A la suite de cette pré-consultation, un projet a été rédigé à partir de l'avant-projet en intégrant les contributions des acteurs associés au processus. Ce projet, établi à nouveau en lien étroit avec les communes, sera présenté en conseil d'administration le 25 février 2011.

Il faut noter que la communication sur le projet de charte a marqué une pause en 2010 de manière à ne pas générer de la frustration sur un processus de rédaction qui s'avère long et nécessite des allers-retours réguliers entre les niveaux local et national. Il a été privilégié le contact direct avec les élus municipaux et la communication sur les actions de l'établissement en cours en matière de développement local dans le cadre de la célébration du 30^{ème} anniversaire du parc.

- **Structurer le réseau des parcs nationaux, tant sur le plan technique que sur le plan administratif, en cohérence avec le contrat d'objectifs de PNF signé pour 2009-2011**

Le parc national du Mercantour a pesé à nouveau en 2010 sur la progression du réseau des parcs. Les agents de l'établissement ont participé activement aux groupes de travail animés par Parcs Nationaux de France, avec des résultats concrets :

- Groupe agriculture : mise en œuvre du concours national agricole des prairies fleuries, accompagné sur le plan technique et scientifique de conseils aux agriculteurs participants et créant une dynamique d'ensemble sur le territoire. Lancement d'un programme d'étude sur la participation des agriculteurs du territoire à la préservation de la biodiversité en lien avec les chambres d'agriculture et financé par le ministère en charge de l'agriculture.
- Groupe charte : mutualisation des méthodes de réalisation de la cartographie des chartes.
- Groupe forêt : finalisation d'une convention entre Parcs Nationaux de France et l'Office National des Forêts, formations croisées sur la gestion patrimoniale différenciée dans les espaces protégés.
- Groupe police : échanges de bonnes pratiques, travail en commun sur l'organisation de la mission de surveillance.
- Groupe dialogue social : finalisation de l'observatoire des métiers et validation des fiches métiers.
- Groupe ACMO : harmonisation des documents uniques en matière d'hygiène et de sécurité, réalisation d'un questionnaire interparcs sur les risques psycho-sociaux.
- Groupe communication : préparation des rencontres des parcs nationaux à Florac, toilettage de l'identité visuelle des parcs nationaux.

Au total, le réseau technique des parcs se place véritablement en ordre de marche et produit ses premiers gains d'efficacité au sein de chaque parc. Il permet également de déployer des actions à l'échelle nationale, avec des partenaires techniques dont chaque parc indépendamment ne pourrait pas bénéficier.

Il faut également noter que le matériel de communication développé par Parcs Nationaux de France (expositions, site internet, évènementiels) peut être relayé sur chacun des parcs, comme cela a été le cas sur le Mercantour en 2010.

Sur le plan administratif, la mutualisation des moyens a également progressé avec la mise en œuvre d'un réseau privé virtuel entre toutes les unités de l'établissement et Parcs Nationaux de France. Ce réseau a permis de développer des plateformes communes de téléchargement aidant à la dématérialisation des actes comptables mais aussi techniques. Il a également permis de fiabiliser la comptabilité des 9 établissements de parcs, qui a débouché en 2011 sur une interface unique de gestion et comptabilité des 10 établissements.

- **Contribuer à la mise en place des engagements du Grenelle de l'Environnement**

La réforme des parcs nationaux s'inscrit pleinement dans le Grenelle et son bon avancement contribue directement à faire avancer les engagements de l'Etat dans ce cadre. Les objectifs de protection du cœur de parc, mis en œuvre par l'établissement sont une contribution directe aux objectifs de non-altération de la qualité des écosystèmes voire de leur restauration (gestion des ressources agricoles des pâturages, ressources forestières et ressources en eau, principalement).

Au-delà, l'établissement comme opérateur public a adopté une stratégie et un plan d'action éco-responsable, en matière de réduction des déchets, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de conditions de travail notamment.

Il reste encore des marges de progrès sur la question de l'accès aux données naturalistes détenues par l'établissement, mais la situation est en passe de s'améliorer dans le cadre de la refonte des systèmes d'information de l'établissement, pour laquelle un effort de structuration important a été initié en 2010.

Les bons résultats (voir domaine d'activité accueil et animations) en matière de sensibilisation à l'environnement conduits par les équipes de l'établissement sont une contribution directe aux ambitions fortes du Grenelle.

Il faut noter enfin l'adoption par le conseil d'administration, en juillet 2010, d'une stratégie d'accessibilité, commune d'ailleurs avec le parc italien Alpi Marittime, qui concerne tous les segments de l'activité du parc : travail des personnels au quotidien, accueil du public dans les 5 maisons de parc et dans les 3 refuges, accueil du public en montagne sur sites naturels.

- **Poursuivre l'effort de maîtrise de la dépense publique qui conduit à rechercher toutes les possibilités d'échange, de partage et de mutualisation**

La mutualisation avec Parcs Nationaux de France va au-delà des services communs qui sont fournis dans le cadre des statuts de cet établissement. Parcs Nationaux de France fournit aussi des possibilités de marchés groupés que le parc national du Mercantour a utilisées cette année : marché de location des véhicules (flotte entière des véhicules administratifs renouvelée en 3 ans), marché d'habillement des personnels, marché de titres de transport, étendu à l'hébergement dans les grandes villes, notamment. Le recours à la visioconférence et à la communication via IP est également largement encouragé pour diminuer les coûts.

La mission d'inspection de la Cour des Comptes a permis d'identifier plusieurs sources de gains par mutualisation. L'établissement a d'ailleurs pris des engagements lors de cette mission puis établi un tableau de bord de suivi des recommandations de la Cour, qui fait l'objet d'un examen semestriel en conseil d'administration et d'un guide à la gestion quotidienne pour le comité de direction.

La réduction des dépenses se traduit enfin par un budget de fonctionnement de la structure en baisse en 2011 par rapport à 2010.

- **Contribuer activement à l'année internationale de la biodiversité**

L'année 2010 a permis de faire coïncider l'année internationale de la biodiversité avec le 30^{ème} anniversaire des deux parcs Alpi Marittime et du Mercantour. De très nombreux évènements ont permis de communiquer au plan local comme au plan national, sur l'image du parc et sur la biodiversité. Un budget de 196 k€ aura été mobilisé à cette occasion et plus de 1.500 personnes auront physiquement participé à un évènement en relation avec la biodiversité et le parc.

Enfin, une délégation de l'établissement et d'acteurs locaux ont participé aux 3^{èmes} rencontres des parcs nationaux qui se tenaient en octobre 2010 dans le parc national des Cévennes.

ORGANISATION DES MOYENS DE L'ETABLISSEMENT

L'organisation des services a été globalement stable en 2010 par rapport à 2009 : un secrétariat général et 3 services opérationnels au siège et 7 secteurs territoriaux. A noter cependant la création au siège d'une cellule des systèmes d'information, avec rang de service. Le dispositif de développement local, avec des cadres techniques placés dans les vallées au plus près des communes, a été maintenu. L'évaluation des résultats obtenus par ce dispositif entre 2008 et 2010 a été initiée en fin d'année.

L'établissement du parc national du Mercantour a été pionnier dans la mise en œuvre des services communs entre établissements de parcs. Cette orientation a été poursuivie en 2010, en application des dispositions du Contrat d'Objectifs 2010-2011, mais également en référence au contrat d'Objectifs de Parcs Nationaux de France et aux conclusions de la Cour des Comptes émises lors de la revue de la période 2002-2008 ainsi qu'à l'audit de la DGFIP sur les comptes de l'établissement.

L'accompagnement au changement dans le cadre de la réforme des parcs s'est également poursuivi par la finalisation d'un document de vision partagée, présenté au conseil d'administration. Des actions concrètes se mettent en place dans le quotidien des agents de l'établissement, comme la mise à disposition d'un intranet, l'amélioration progressive des modalités de fonctionnement ou encore la mise en œuvre du plan d'éco-responsabilité.

VISION PARTAGÉE ET CARTE DE TRANSFORMATION

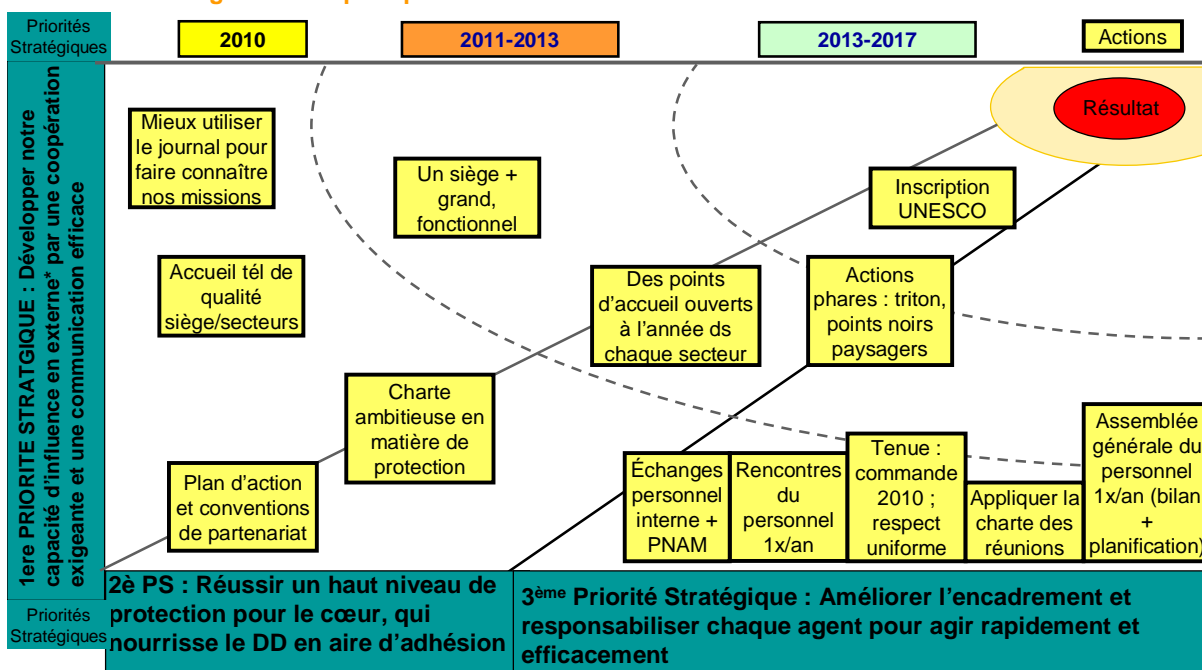
Raison d'être : Protéger durablement le patrimoine exceptionnel du Parc national Mercantour (cœur + AA), en partager et en transmettre la valeur

Ambition : Que les habitants et les autres acteurs locaux deviennent des ambassadeurs du Parc

Valeurs : Passion, professionnalisme, respect, écoute et dialogue, solidarité

Principes de management : Travailler ensemble, en confiance, avec convivialité, dans le respect mutuel des rôles, des objectifs et des responsabilités clarifiés

Une meilleure organisation pour plus d'efficacité et de sérénité



RESULTATS OBTENUS PAR DOMAINES D'ACTIVITE

Les 22 objectifs du contrat s'organisent en 9 domaines d'activité comme dans le contrat 2007-2009.

Parmi ces 22 objectifs, 12 sont communs ainsi que leur indicateur, aux 9 établissements publics de parcs nationaux.

Ces objectifs sont signalés dans le texte.

1. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

En bref...

Effort de surveillance maintenu du fait du contexte. Objectif de journées à mobiliser partiellement atteint. Des progrès dans la mise en œuvre de la police judiciaire sous l'effet d'actions de formation.

La sensibilité des milieux naturels du Mercantour ainsi que l'importance de la fréquentation, souvent concentrée dans l'espace et dans le temps, ainsi que le renforcement de la protection du cœur voulu par la loi du 14 avril 2006, ont justifié de consolider les efforts de l'établissement dans ce domaine d'activité. La surveillance sur les sites touristiques se justifie également dans le contexte du Mercantour où des incivilités demeurent. Les agents du parc ont ainsi relevé 103 infractions en 2010, sur les 352 relevées dans l'ensemble des 9 parcs nationaux français.

Les problèmes d'effectifs sur le terrain (notamment de gardes-moniteurs) sont en cours de résorption (postes pourvus en sortie de concours national mais pas encore opérationnels du fait d'une période de formation d'environ 1 an). Néanmoins en 2010, les effectifs de gardes-moniteurs n'ont pas permis de mobiliser une intensité de surveillance sur les sites les plus fréquentés. La stabilisation des effectifs de gardes-moniteurs présage de meilleurs résultats pour 2011.

Objectif 1 : Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

L'activité de surveillance se modernise progressivement par une prise en main de plus en plus efficace de son organisation spatiale et temporelle au niveau des secteurs. Sous l'impulsion d'un groupe de travail animé par Parcs Nationaux de France et consacré à cette activité, l'établissement a engagé la mise en place d'une application informatique pour animer le retour des tournées de surveillance : inscription des constats, rappels à la réglementation, procédures inscrites pour en faciliter le suivi. Cette animation, prise en main par les chefs de secteur sous la responsabilité de la direction devrait monter en puissance en 2011.

Des actions de formation des agents ont été entreprises pour renforcer le professionnalisme des interpellations et mettre à niveau les connaissances : organisation d'un stage en interne de deux journées (35 participants sur les 38 agents commissionnés), animé par l'ATEN, organisation de journées de briefing avant la saison estivale.

Il faut enfin noter la place toujours importante de la sensibilisation : 502 rappels de la réglementation ont été adressés lors de constats d'infraction de faible gravité, en accord avec la politique pénale définie par les parquets. Ces rappels à la réglementation utilisent un support papier, remis aux personnes interpellées, qui a été actualisé en 2010.



La surveillance spéciale de la Vallée des Merveilles a été conduite conformément aux objectifs fixés, dans le cadre de la convention entre l'établissement et la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA et sous l'animation d'un cadre spécialisé affecté au siège.

Un bilan complet, établi par unité territoriale des moyens mis en œuvre dans le cadre de cette activité est présenté en annexe 1.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national	Nombre de jours x hommes de surveillance et police mobilisés	constaté 1430	1430	1327
	dont Vallée des Merveilles	constaté 400	400	450

2. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

En bref...

Poursuite et aboutissement de la démarche d'évaluation et de hiérarchisation des programmes et protocoles scientifiques et projet de réorganisation des bases de données et du système d'information géographique

La stratégie scientifique du parc national se dessine et est proche d'être finalisée ; elle s'est enrichie, notamment en fin d'année 2010, d'échanges issus de plusieurs réunions, dont une rencontre spécifique autour de ce thème par quelques membres du conseil scientifique puis une rencontre entre membres du conseil scientifique et ceux du Comité de pilotage de l'ATBI +M ainsi que des échanges en interservices scientifiques des parcs nationaux.

Dans la continuité de la démarche de révision des protocoles, plusieurs dysfonctionnements avaient été identifiés et restitués en 2009 et différentes solutions ont été mises en œuvre au cours de l'année 2010. Elles sont en cours d'évaluation et font l'objet d'échanges entre les techniciens du siège et les agents des secteurs. L'analyse du taux de réalisation du programme scientifique (voir tableau 2010) et les écarts à ce prévisionnel permettent d'ores et déjà de poursuivre une grande partie des programmes proposés en 2010 et de renforcer, notamment ceux de « Science en Action », comme par exemple Alpes sentinelles ou Lacs sentinelles, au cours de l'année 2011. Néanmoins, certains protocoles (ex. aigle), reconnus comme posant quelques problèmes dans leur mise en œuvre et bien que reconduits, seront soumis à une expertise en 2011 (en collaboration avec le parc national des Ecrins) pour être révisés et repartir sur un nouveau protocole d'échantillonnage. Plusieurs autres protocoles sont soumis actuellement à l'expertise d'A. Besnard (CEFE). C'est aussi le cas des comptages d'ongulés par méthodes indiciaires en remplacement des grands comptages menés traditionnellement. Ce chantier d'harmonisation de protocoles est aussi mené sur certains thèmes avec le parc Alpi Marittime.

En 2010 a été mise à l'étude l'édition d'une lettre semestrielle du service scientifique. Une telle entreprise a pour but de renforcer d'une manière concrète les liens « secteurs-services du siège » et pallier à l'attente forte et besoin d'informations scientifiques en interne à l'établissement. L'investissement dans l'intranet du parc, déjà commencé en 2010, devra être poursuivi pour faciliter un même niveau d'information et favoriser les échanges. Informer, restituer et améliorer les outils (cartographie dynamique, masque de saisie,...) sont en effet les trois axes pour l'intervention du service Etudes des patrimoines naturel et culturel (EPNC).

Un bilan complet des inventaires et des suivis est présenté en annexe 2.

Objectif 2 : Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Les données détenues par l'établissement ont été soigneusement décrites et mises en commun dans une base hébergée sur le site internet de Parcs Nationaux de France. Une actualisation semestrielle est instituée. Ce travail a pu être possible grâce aux liens avec l'Inventaire National du Patrimoine Naturel qui gère les données issues du programme ATBI+M.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages	Etat d'avancement de la contribution de l'établissement public au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	1 ^{er} tableau de bord espèces (seulement Vertébrés)	Tableau de bord espèces et milieux naturels	Tableau réalisé

Le Patrimoine géologique, dernier-né des bases de données de l'établissement

Le comité de pilotage régional chargé d'organiser l'inventaire national du patrimoine géologique sur la région PACA a demandé au parc national de prendre en charge cet inventaire sur son territoire au sens large. Une pré-liste de sites a été élaborée en 2009, puis présentée au comité de pilotage fin 2009. La rédaction des fiches informatiques « Géotope », appuyée par des visites de terrain par un prestataire missionné par le PNM en liaison avec les spécialistes locaux, a été réalisée. Le travail sera validé au cours du 1er trimestre 2011 par le comité régional et constituera une base de données conséquente sur ce patrimoine un peu négligé jusqu'à aujourd'hui. Il devra permettre sa protection si nécessaire et sa valorisation en concertation avec les collectivités.

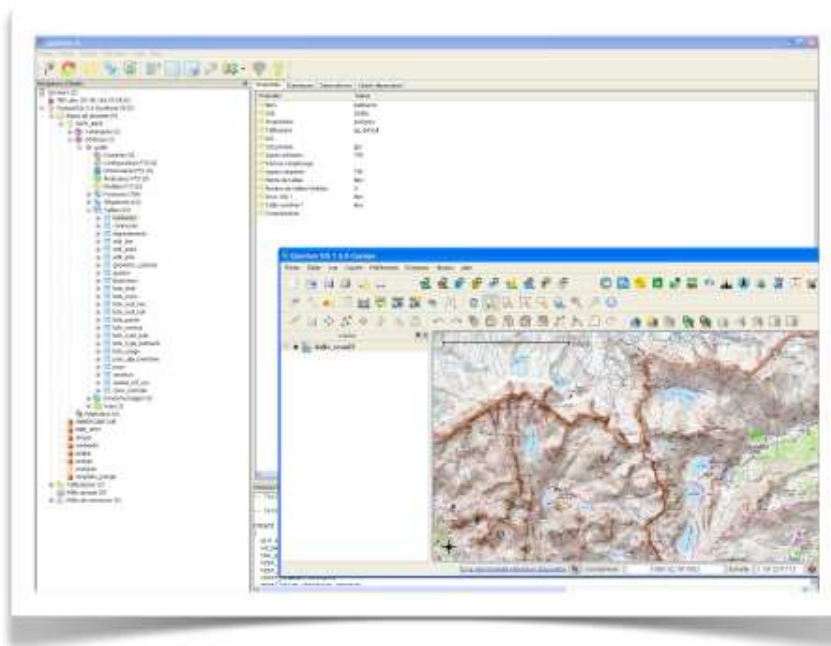
Objectif 3 : Réorganiser le système d'information cartographique en lien avec PNF et le PNAM, pour le rendre plus réactif et plus adapté aux enjeux de gestion du PNM

Trois éléments sont intervenus en 2010 pour aider à l'atteinte de cet objectif :

- la finalisation du réseau privé virtuel qui relie les secteurs avec le siège de l'établissement et établit la connexion avec Parcs Nationaux de France ;
- le lancement d'un projet prévu dans le PIT, axe planification, qui a pour but de définir les besoins des systèmes d'information des deux parcs, les dotent des outils appropriés et préfigure leur convergence ;
- le recrutement d'un chef de projet SIG et la création, au sein de l'établissement, d'une cellule des systèmes d'information rassemblant les compétences en géomatique et en informatique.

Rappelons également l'obligation à partir de 2011 de tenir à disposition du public la description précise des données détenues par l'établissement en application de la directive européenne *Inspire*.

Le recensement des besoins a été réalisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dont la première phase s'est achevée en décembre 2010. Au-delà des deux parcs, tous les partenaires, détenteurs ou diffuseurs de données collectées par l'établissement ont été audités, notamment la DREAL PACA qui met en œuvre à l'échelle régionale le Système d'Information sur la Nature et les Paysages consacré par le Grenelle.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Réorganiser le système d'information cartographique en lien avec PNF et le PNAM, pour le rendre plus réactif et plus adapté aux enjeux de gestion du PNM	Etat d'avancement	Catalogage des données achevé	Recensement des besoins locaux et nationaux	Recensement effectué

Objectif 4 : Engager l'établissement dans un programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel

Le programme se précise, notamment grâce à la mise en œuvre de l'axe Culture du PIT intitulé « Connaissance du patrimoine identitaire ».

Ce programme a permis en 2010 d'établir un socle méthodologique et de connaissance sur le patrimoine culturel en collaboration avec les partenaires scientifiques et associatifs compétents en matière de culture matérielle et immatérielle (archéologie, dans l'objectif d'étudier le peuplement et l'occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène, mais aussi anthropologie, ethnobotanique, savoir faire locaux et traditionnels ...) sur le territoire. Sa mise en œuvre concrète a été retardée du fait du démarrage du PIT décalé au deuxième semestre. Les marchés sont néanmoins en cours d'engagement.

Le travail d'ethnologie a commencé sur 7 mois de l'année 2010. Un forum consacré à la culture pour les deux parcs se prépare pour le printemps 2011.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Engager l'établissement dans un programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel	Etat d'avancement	Elaboration du programme	Base de données bibliographique	Marchés signés pour bibliographie et géoréférencement cadastre ancien.

3. PARTICIPATION A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

En bref...

Mise en œuvre dynamique de projets de recherche scientifique à visibilité internationale : le projet d'inventaire exhaustif de la biodiversité (ATBI+M) et le programme Prédateurs-Proies (PPP) ont mobilisé pour la recherche plus de 120 k€, hors dépenses de personnel et ont apporté des résultats aujourd'hui publiés, notamment dans le domaine de la gestion des populations animales et dans le domaine de la taxonomie.

L'établissement a servi de support à de nombreux programmes de recherche. Sa notoriété et le caractère exceptionnel du patrimoine naturel et culturel abrité sur son territoire expliquent en grande partie le choix que de nombreux laboratoires de recherche opèrent en venant collecter des données sur le territoire du parc : mines anciennes, climatologie, effet des pollutions, biologie des populations. Une quarantaine d'équipes de recherche ont travaillé sur l'espace du parc en 2010, hors programme spécial ATBI+M.

Par ailleurs l'établissement s'est investi directement dans le soutien à des programmes de recherche spécifiques, dont l'enjeu est national et qui correspondent aux priorités du MEDDTL.

Il s'agit en 2010 des programmes suivants :

<i>Nom du programme</i>	<i>Thématiques</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Rôle du PNM</i>
GLORIA	Changement climatique, phytogéographie	Plus de 62 institutions de recherche et espaces protégés à travers le monde	Soutien lors de collectes de données, appui aux publications
PPP	Biologie des populations animales	CNRS ONCFS Fédération des chasseurs 06	Mise à disposition de 1.7 ETP sur le programme, soutien logistique, pilotage de volets entiers
ATBI+M	Taxonomie	Plus de 15 instituts techniques et scientifiques, 95 chercheurs	Animation générale du projet
ECONNECT	Fonctionnement des écosystèmes, ingénierie de restauration écologique	PNAM ALPARC	Transferts de données, participation aux groupes de travail

Objectif 5 : Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Résultats du programme PPP

Une louve a été capturée en mars 2010 et marquée. Cette louve a été suivie pendant environ 3 mois. Elle a livré des informations sur les distances de dispersion, l'aire occupée sur un suivi d'une quinzaine de jours dont les zones de repos et les zones de chasse.

Les personnels de l'établissement ont participé de façon significative à la prospection préliminaire en vue des tentatives de capture de loups par hélicoptère. Ces parcours d'itinéraires en terrain enneigé étaient destinés à relever le maximum d'indices de présence de loups dans le but de repérer la meute 3 semaines avant et pendant le séjour de l'équipe spécialisée suédoise. L'équipe du parc national a représenté un des plus gros contingents, soit près d'une centaine de journées agents réparties sur le mois de mars.



Résultats du programme GLORIA

Pas de collecte cette année dans ce programme de longue haleine qui regroupe des données sur 36 régions sur les 5 continents, 135 sommets équipés d'observatoires concernant 3547 espèces de plantes vasculaires. Plus de 63 publications scientifiques ont été issues de ces données (plus d'informations sur www.gloria.ac.at).

Résultats du programme ECONNECT

Ce programme de recherche axé sur la méthodologie, a tourné à plein régime en 2010, avec en particulier une rencontre de gestionnaires d'espaces protégés organisée en septembre 2010 à Turin. Des équipes de recherche sont mobilisées sur les connexions terrestres, aquatiques et aériennes. Le parc national du Mercantour a été sélectionné avec son homologue italien comme région pilote au sein de la Convention Alpine et récompensé pour sa coopération exemplaire sur le sujet, tout début 2011 (plus d'informations sur www.econnectproject.eu).

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques définies par le MEEDDM, notamment sur la base des propositions du conseil scientifique de PNF	3	4	4

Objectif 6 : Poursuivre la mise en œuvre du projet d'inventaire biologique généralisé (ATBI+M) avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Le parc national du Mercantour a poursuivi au cours de cette année 2010 le programme ATBI+M. Restreint de 2007 à 2008 à la vallée de la Roya, il s'étend depuis 2009 à l'intégralité du territoire (cœur et zone d'adhésion des différents secteurs). Six des sept groupes de recherche constitués en 2009 (Invertébrés du Sol, Milieux aquatiques Superficiels, Hydrobiologie Souterraine, Flore Vasculaire, Biospéléologie et Mycologie) ont poursuivi leur mission d'inventaire et deux nouveaux groupes ont vu le jour : Lichens et Bryophytes.

De mai à octobre 2010, 95 scientifiques (dont 31 appartenant aux groupes de recherche précités) se sont rendus dans le Mercantour pour assurer leurs prospections, soit 16% de moins qu'en 2009 (cette diminution s'explique notamment par le désengagement de l'équipe Invertébrés volants, le CBGP n'ayant pas répondu à la proposition de l'établissement en 2010). Les espèces identifiées à ce jour sur le territoire des deux parcs (hors flore vasculaire) sont aujourd'hui au nombre de 7.130, dont 6.340 dans le parc national du Mercantour (dont 53% présentes au moins en zone cœur, 82% au moins en zone optimale d'adhésion et 34% présentes dans les deux zones).



Actuellement plus de 42.420 données sur les deux parcs, dont 35.000 données sur le Mercantour (dont près de la moitié en cœur de parc) ont été saisies sur la base de données CARDOBS de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Outre une meilleure prise en charge des scientifiques sur le terrain, l'assistance de personnels temporaires qualifiés a permis d'une part de collecter par la pose de pièges sur la quasi-totalité de la saison biologique (mi-mai à mi-septembre), et d'autre part d'engager le dépouillement des collections botaniques et entomologiques du Muséum d'histoire naturelle de Nice (MHNN). Ces 2 mêmes techniciens ont ainsi saisi, d'octobre à fin janvier, 8.826 références correspondant à plus de 3.000 taxons.

La venue de taxonomistes sur des groupes rares, du fait de l'animation active du programme par les équipes de l'établissement, a permis de documenter 198 ordres taxonomiques. A ce jour la base de données des deux parcs renseigne la présence de 8.262 espèces (taxons terminaux). Plus d'informations sur www.atbi.eu/mercantour-maritime.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Poursuivre la mise en œuvre du projet ATBI+M avec le MNHN	Nombre de taxa étudiés au niveau d'un rang systématique (l'ordre*)	80	100	198

(*) exemples : chez les Insectes, l'ordre des coléoptères, chez les Mousses celui des polytricales

4. SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, ETUDES ET INGENIERIE

En bref...

Des activités qui se structurent pour préfigurer les actions de l'établissement dans le cadre de la charte : soutenir, accompagner, réaliser. 1.155 k€ de subventions en 4 ans pour une très large palette de projets. Une activité de conseil qui monte en puissance.

L'appui au développement local et les missions de conseil et d'expertise ont poursuivi leur organisation et progression dans les missions de l'établissement. Pour autant cette activité s'est stabilisée dans les moyens humains que l'établissement y consacre : en 2007, première année de préparation de la charte, l'établissement y avait consacré 15.8 ETPt et en 2010 il y a consacré 14,7 ETPt. En revanche, sur cette période l'établissement a professionnalisé cette activité et il est passé de conseils épars et peu structurés à un appui technique aux collectivités avec des résultats très concrets, parmi lesquels nous relevons les trois principaux :

1. Mise en œuvre, avec 16 partenaires locaux, du Plan Intégré Transfrontalier (PIT) Maritime-Mercantour, avec 3 des 5 domaines d'activités qui sont directement liés au développement local, permettant au territoire de bénéficier des financements européens dédiés au renforcement de la coopération transfrontalière :

- Planification : études sur la châtaigneraie, association foncière pour la trufficulture, observatoire valléen des terres de culture ;
- Mobilité douce : lancement de travaux sur cols transfrontaliers, campagne promotionnelle des transports collectifs ;
- Tourisme durable : accompagnement des professionnels du tourisme pour l'élaboration de produits packagés, actions promotionnelles, travaux sur des sentiers de randonnée transfrontaliers.

2. Accompagnement technique de la diversification des activités économiques des stations de ski de la vallée de la Tinée, générant des financements de 9 M € pour le territoire (projet régional PADS)

3. Sur les 4 années du dispositif spécial d'appui au développement local, l'établissement a mobilisé 1.155 k€ sur ses budgets pour financer des initiatives de développement local dans les domaines de l'accueil du public avec 124 projets différents (voir objectif 7 pour le détail des opérations accompagnées et financées en 2010).

Ces actions sont autant d'exemples de ce que la charte peut apporter et dans quelle gouvernance de projet et de partenariat elle peut être mise en œuvre. Il reste dans ce domaine d'activité à optimiser les moyens de l'établissement et notamment ses moyens humains. Une évaluation de cette mission, en y associant les acteurs locaux qui sont appelés à s'engager dans la charte, a été lancée en fin d'année 2010 avec l'ambition de répondre à cet objectif.

Objectif 7 : Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

En 2010, l'accompagnement de projets de communes dans le cadre de l'appui technique et par la mobilisation de financements sous forme de subventions, a à nouveau bien fonctionné. Les projets sont désormais de plus petite taille (coût moyen 6.000 € en 2010 contre 10.000 € en 2007) mais sont mis en

œuvre plus rapidement. Les règles d'attribution souples et précises ainsi que l'ancienneté du dispositif font que ce soutien aux communes devient aujourd'hui lisible sur le territoire. Ces interventions préfigurent les conventions d'application de la charte qui permettront de décliner les orientations et mesures de la charte.



De même, l'évaluation de ce dispositif préfigure les modalités de l'évaluation de la charte, qui ne sont à ce stade que suggérées dans le texte du projet.

En première approche, on peut regretter une intervention un peu trop plurithématique : actuellement les projets accompagnés concernent la valorisation des patrimoines, le soutien aux activités agricoles, l'information touristique, les améliorations paysagères et les aménagements d'accueil du public.

L'appui technique aux communes est principalement d'ordre administratif : réalisation des dossiers, respect des procédures, appui à la prise de délibération du conseil municipal, appui à la consultation des entreprises et tous actes afférents au paiement de la contrepartie financière votée par l'établissement.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable	Nombre de projets soutenus par l'établissement public (*)	22	30	37

* projets en cours durant l'année considérée

Objectif 8 : Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Pour l'établissement la cible a déjà été atteinte, avec une quarantaine de décisions d'autorisations de travaux par an en cœur de parc. Le niveau a donc été maintenu, dans un contexte d'augmentation du nombre de consultations pour avis sur des dossiers de l'aire optimale d'adhésion.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement	Taux de réponse dans les délais prescrits aux demandes d'avis, autorisation ou contributions dans le cadre de procédures	100%	100%	100%

Objectif 9 : Elaborer la charte du parc en concertation

La rédaction de la charte a bien avancé en 2010, conformément au calendrier prévisionnel fixé par l'Etat (celui-ci a été amendé en juillet, par voie législative, pour ajouter 6 mois de délai). Les concertations préliminaires se sont achevées en février 2010. Le conseil d'administration, qui pilote ce chantier a travaillé sur un avant-projet en mai 2010. Cet avant-projet a reçu de très nombreuses contributions de la part des acteurs locaux et de la part des instances nationales (conseil national de protection de la nature et comité interministériel ont été consultés en septembre 2010). Un projet a été rédigé en fin d'année et sera discuté en conseil d'administration en février 2011. Ce texte pourrait être adopté par le conseil d'administration avant l'été 2011, étape qui sera suivie d'environ 1 an de procédure avant l'arrêt définitif du projet. Le travail a été particulièrement approfondi avec les maires,

les conseils généraux, les syndicats mixtes des stations de ski, ce qui a résulté en un nombre très important de réunions consacrées à ce sujet, au-delà de l'objectif fixé par le contrat d'objectifs.

L'appui au développement local est désormais généralisé à toutes les communes qui mènent ou ont mené un projet dans le champ du développement durable avec l'établissement public du parc.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Elaborer la charte du parc en concertation	Nombre de réunions d'information et de sensibilisation sur le thème de la charte	53	35	54

Objectif 10 : Favoriser le développement de produits touristiques durables sur le territoire du parc, dans le cadre de la Charte Européenne de Tourisme Durable (CETD)

En 2010, l'établissement a poursuivi la mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) dans le cadre de son volet 2 (travail avec les socioprofessionnels) avant d'engager le volet 3 (partenariat avec les Tours Opérateurs). Ce travail est conduit en collaboration étroite avec le Parco Naturale Alpi Marittime. L'objectif visé est de faire de ces territoires une destination d'écotourisme de qualité et reconnue. En 2011, l'ambition des deux organismes gestionnaires est de présenter une stratégie commune pour le renouvellement de la CETD par les 2 parcs.

Les activités prévues et notamment celles inscrites dans le projet « Tourisme Durable » du PIT Maritime-Mercantour, incluent des actions promotionnelles (éducteurs, participations à des salons), la conception de produits d'éco-tourisme de qualité en liaison avec la marque portée par PNF « Marque Parc » et le renforcement de l'accueil en site naturel (requalification paysagère, sentiers, aires de stationnement, signalétique) et dans des points d'information (maisons de parc, refuge de montagne,...).



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Favoriser le développement de produits touristiques durables sur le territoire du parc, dans le cadre de la CETD	Nombre d'actions conduites dans le cadre de la CETD	7	10	10 (*)

(*) Il s'agit d'actions d'assistance auprès des socioprofessionnels, montage de produits touristiques, et travail sur la marque collective des parcs nationaux de France. Ces actions, qui sont notamment conduites dans le cadre du PIT Maritime Mercantour, se déroulent sur 2 années :

- mise en réseau des opérateurs institutionnels et socioprofessionnels du tourisme en vue de la création d'un forum (volet 2 de la CETD) ;
- montage de 2 produits d'écotourisme dans la vallée de l'Ubaye et la vallée de la Vésubie (volet 2 de la CETD) ;
- 2 opérations de requalification des cols de montagne (col transfrontalier de Larche Maddalena- col de la Cayolle) ;
- restauration du sentier transfrontalier de Frémamorte, restauration de la Voie Sacrée (site de gravures rupestres) ;
- formation des accompagnateurs en montagne partenaires du parc (pratiques linguistiques, connaissances du milieu), formation des accompagnateurs agréés « Vallée des Merveilles» ;
- formation-action des gardiens de refuge ;

- appui au développement d'une centrale de réservation dans les refuges en partenariat avec le Club Alpin Français (plus d'informations sur nuitsenrefuge.org) ;
- actions de promotion de la destination : participation aux salons de la randonnée de Lyon et de Paris.

Pour 2011, l'objectif de structuration de la destination Maritime Mercantour sera poursuivi à la fois dans le cadre de la CETD et dans l'esprit du volet tourisme de la future charte du parc national. Les actions d'accompagnement technique des socioprofessionnels seront poursuivies notamment pour engager le volet 3 de la CETD. Le renouvellement de la candidature du parc du Mercantour à la CETD sera engagé dans un objectif de dépôt de la demande de réévaluation auprès d'EUROPARC fin 2011.

Objectif 11 : Asseoir la mission de conseil auprès des agriculteurs, en cœur et hors cœur

L'établissement a encore affirmé sa technicité dans ce domaine d'accompagnement technique pour lequel il a acquis une véritable reconnaissance, à la fois des acteurs publics et notamment des collectivités, mais aussi de la part des acteurs professionnels.

La Commission Agriculture Durable s'est réunie à deux reprises en 2010 pour valider les avancées du travail en partenariat avec le monde agricole : consultation sur la charte, supervision du concours des prairies fleuries, lancement d'un projet sur l'évaluation de la contribution des exploitations à la biodiversité (financement ministère de l'agriculture et CASDAR), organisation d'une politique de communication, mise en œuvre d'un dispositif de MAE territorialisées sur les espaces relevant de Natura 2000 et sur des secteurs et milieux prioritaires en dehors des sites Natura 2000 avec le Conseil Régional PACA... Les projets sont nombreux et structurés.



En 2010, ce sont ainsi 30 unités pastorales sur 88 situées au moins en partie en zone cœur, qui sont engagées dans un contrat MAE, pour une surface de 15 803 ha en cœur, soit 40 % du domaine pastoral du cœur.

Les mesures mises en œuvre visent majoritairement une gestion équilibrée des milieux pastoraux, afin de ne pas dégrader les milieux les plus fragiles (pelouses nivales, éboulis, crêtes...) et de garantir autant que possible un entretien des milieux situés plus bas en altitude ou comprenant des végétations grossières (queyrellins, landes, pelouses à Nard...).

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Asseoir la mission de conseil auprès des agriculteurs, en cœur et hors cœur	Nombre d'exploitations bénéficiant d'une mission d'assistance ou de conseil	25	27	30*

* nombre de contrats d'agriculture durable et de mesures agro-environnementales en cours en 2010 et faisant l'objet d'un suivi par l'établissement.

5. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

En bref...

Des interventions directes mesurées priorisées sur les cibles patrimoniales qui ont permis de définir les objectifs de protection du patrimoine dans le cœur de parc, inscrits dans la charte. Une intervention directe en aire d'adhésion pour une espèce patrimoniale de plante.

Si les parcs nationaux ont en général une stratégie la moins interventionniste possible en matière de préservation du patrimoine, le contrat d'objectifs a fixé comme objectif à l'établissement de renforcer ses interventions directes sur des cibles prioritaires, qui sont d'ailleurs reprises dans le projet de charte. Lorsqu'elles sont sous maîtrise d'ouvrage directe de l'établissement, ces interventions ont lieu, en majorité, dans le cœur du parc où l'établissement a une légitimité d'intervention, reconnue dans les objectifs de protection du cœur du projet de charte.

Ces interventions directes prennent plusieurs formes :

- Subventions de l'établissement à des réalisations : c'est la voie qui est privilégiée car elle permet une association des acteurs locaux aux actions de sauvegarde ou de restauration. En 2010, sur 48 dossiers, concernant la grande majorité des 28 communes du parc ainsi que des associations locales, près de 50% des dossiers portaient sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.
- Travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'établissement : de moins en moins nombreux à mesure que se développent les partenariats, ces travaux directs, notamment dans le domaine agropastoral, ont pour vocation de répondre à une situation d'urgence ou de crise qui ne peut pas se résoudre dans le partenariat.
- Prise en charge par des agents de l'établissement d'interventions ciblées : il s'agit de temps de travail consacré au suivi et à la mise en œuvre de plans de restauration d'espèces (gypaète, bouquetin), de gestion de celles-ci (loup) ou de situations de sauvegarde exceptionnelle (exemple de la Bérardie laineuse en 2010) qui sont décidés à l'échelle nationale. Ce temps de travail comprend des interventions directes de restauration ou d'assistance à la restauration, même quand l'établissement n'est pas maître d'ouvrage.

Le champ culturel, nouveau pour les parcs, a justifié qu'un objectif dans ce domaine d'activité, soit consacré au patrimoine culturel pour amener l'établissement à développer ses compétences en la matière.

Objectif 12 : Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux prioritaires du parc national

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Actions préventives ou restauration sur les milieux pastoraux et sur les zones humides :

En 2010, le parc national a renforcé sa politique de soutien aux équipements pastoraux, prioritairement les cabanes pastorales. Dans le cadre du dispositif de subventions aux communes animé par les agents de développement, 9 cabanes pastorales ont été réhabilitées ou créées avec le soutien technique et financier du parc national, pour un montant total de travaux de 183 110 € et une participation de l'établissement de 37 475 €. Les communes concernées sont : Belvédère, St Dalmas-le-Selvage, St Sauveur-sur-Tinée, St Etienne-de-Tinée, Châteauneuf d'Entraunes.

En outre, l'établissement est intervenu en maîtrise d'ouvrage directe pour des petits équipements temporaires, le plus souvent en prêt. En 2010 cela concerne un montant d'investissement de 17 312 €, dévolu en grande partie à l'achat de stock de matériel d'urgence mis à disposition dans les cas de grosse pression de prédation. Pour 2010, début de mise en place du dispositif de prêt, cela a concerné, en comptant les autres interventions sur des petits équipements, 8 opérations sur les communes suivantes : Uvernet-Fours, Roure, Breil/Roya, La Bollène Vésubie et Rimplas.

Par ailleurs, certains équipements sont pris en charge dans le cadre des plans de gestion pastoraux (MAE-T). En 2010, ces contrats représentent un montant de financements engagés de 2 millions d'Euros. Cela a permis entre 2007 et 2010 la réalisation de 11 points d'eau, 7 parcs clôturés, 2 équipements autres (char de traite), sur 9 alpages, répartis sur les communes suivantes : Beuil, Roubion, Saorge, Uvernet-Fours, Breil sur Roya, Moulinet, Tende, La Bollène Vésubie, Isola.

Actions préventives contre les dommages liés au loup :

La gestion des mesures de protection des troupeaux contre la prédation est en premier lieu pilotée par la DDTM des Alpes-Maritimes et la DDT des Alpes-de-Haute-Provence. Le parc national assure la réalisation des constats sur son territoire, conjointement avec l'ONCFS. En complément des mesures existantes, le parc national dispose d'un système de mise à disposition de matériel de protection d'urgence (filets, kits solaires...) prêté au travers d'une convention entre l'établissement et l'éleveur bénéficiaire, pour une durée de 1 mois à 5 ans selon les besoins. 2 éleveurs et 1 AFP ont bénéficié de ce nouveau dispositif (en Tinée et Vésubie). Par ailleurs, le parc poursuit son action de soutien du Groupement d'Employeurs, d'Insertion et de Qualification (GEIQ) qui met à disposition des éleveurs adhérents des aides-bergers en contrat de professionnalisation. Outre le soutien financier du GEIQ-Pastoralisme, le parc participe à la formation des aides-bergers. En 2010, l'établissement accompagne de plus une réflexion sur l'avenir des dispositifs accompagnant les questions de main d'œuvre pour la gestion et l'entretien de l'espace, financée dans le cadre du PIT. Ce projet se déroulera principalement en 2011 en lien étroit avec le PNAM.

Actions préventives ou restauration d'espèces patrimoniales ciblées :

L'établissement a mis en œuvre directement des actions de suivi de la reproduction du gypaète barbu (nidification ratée en Haute Ubaye cette année), en application de plan national de sauvegarde de l'espèce.

En 2010, l'établissement est intervenu directement pour la sauvegarde des populations de Petit Appollon, en protégeant directement les stations de plante-hôte.



L'établissement est également directement intervenu dans une opération de sauvegarde de Bérardie laineuse (*Berardia subacaulis*), dans le cadre d'un dispositif de diminution des impacts de travaux sur station de ski. Sous convention avec la communauté de communes, l'établissement a piloté et participé au chantier de transplantation de plantes et assurera le suivi des stations ainsi sauvegardées.

Actions préventives ou restauration en matière de site paysager

L'établissement a poursuivi et finalisé l'intervention paysagère sur les talus de la route de la Bonette, en cœur de parc sur délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil général des Alpes-Maritimes. Cette intervention est en voie d'achèvement.

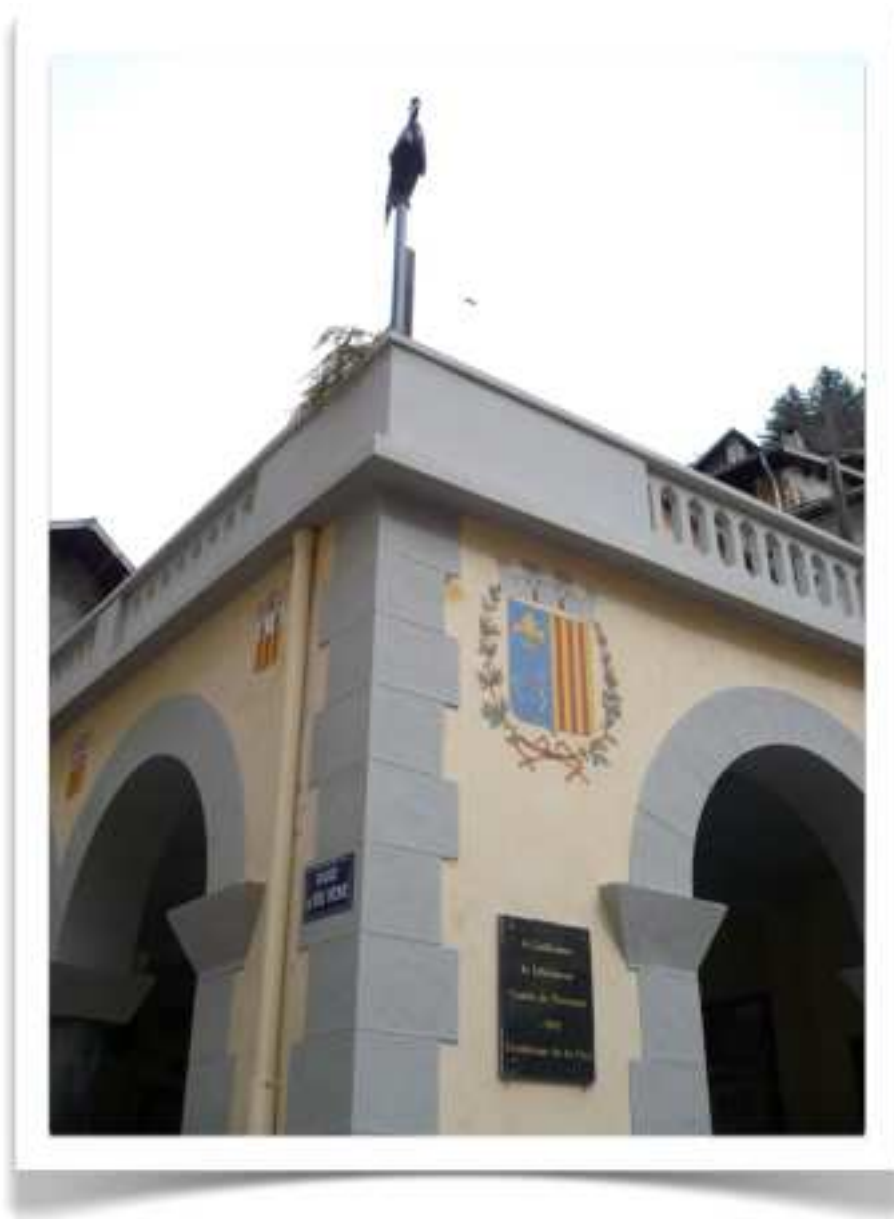
Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux prioritaires du parc national	Nombre d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial faisant l'objet d'une action préventive ou de restauration, favorable à leur conservation	6	33	34 (*)

(*) bouquetin, gypaète, loup, reine des Alpes, dracocéphale d'Autriche, Bérardie laineuse, zones humides, papillon Petit Apollon (*Parnassius phoebus gazelli*), habitats (7) et espèces (18) associés au pastoralisme et milieu forestier, 1 site paysager (cirque de La Bonette)

Objectif 13 : Programmer en partenariat avec les communes des interventions ciblées sur le patrimoine et cofinancées par l'établissement public

L'établissement a soutenu par un financement, et dans la plupart des cas a accompagné le projet sur le plan administratif, 7 actions concrètes de sauvegarde ou de restauration du patrimoine culturel :

- Porche des consuls à Guillaumes,
- Four banal à Guillaumes
- Lavoir de Guillaumes
- Toiture de la vacherie du Collet à Valdeblore
- Valorisation de la mine de Vallauria à Tende
- Restauration du four à pain de Bousièyas, à St Dalmas le Selvage
- Valorisation du fort de l'ouvrage militaire de la Frassinea, commune de Rimplas.



Les interventions dans ce domaine tendent à prendre de l'importance dans le dispositif de subvention de l'établissement et le démarrage des inventaires puis l'organisation prévue en 2011 du forum culture organisé dans le cadre du PIT Maritime-Mercantour, ainsi que les orientations prises par le projet de charte en faveur du patrimoine culturel, sont de nature à favoriser cette évolution.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Programmer en partenariat avec les communes des interventions ciblées sur le patrimoine et co-financées par l'établissement public	Nombre d'actions en partenariat avec les communes et subventionnées par l'EP	3	4	7

6. CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

En bref...

Des investissements importants consentis pour l'entretien et la restauration de sentiers et ce malgré un contexte de crise du financement des collectivités sur le sujet. La politique d'accueil du public sur site se structure notamment en matière d'accessibilité et le chantier de la rénovation du refuge de Bayasse a commencé.

Les infrastructures d'accueil du parc comprennent un réseau de 600 kilomètres de sentiers localisés en cœur, des aires d'accueil et de stationnement des véhicules, un réseau de signalétique et des points d'information répartis sur les 7 vallées du parc.

La création et le maintien dans un bon état de conservation et de fonctionnement de ces infrastructures sont le gage d'un accueil de qualité sur le territoire et renforcent l'image du parc comme territoire d'exception.

L'établissement poursuit donc les efforts engagés au cours du précédent contrat, par des actions structurantes et partenariales telles que :

- la convention technique et financière avec le Conseil général des Alpes-Maritimes pour l'entretien des sentiers de randonnée en cœur de parc ;
- la restauration de sentiers : en 2009, le réseau de sentiers et d'infrastructures légères (type signalétique) avait subi de nombreux dommages suites aux fortes précipitations de neige. L'établissement a engagé un budget exceptionnel pour restaurer ces équipements ;
- la requalification du refuge de Bayasse dont la réalisation a démarré fin 2010 ;
- la requalification de sites naturels par l'aménagement de 3 parkings à l'entrée du cœur de parc et l'étude de restauration du col transfrontalier de Larche Maddalena.

Dans le cadre du présent contrat, la priorité est donnée à 2 types d'opérations : l'amélioration et le renforcement des infrastructures d'accueil du parc en partenariat avec les collectivités et à destination notamment des personnes atteintes de handicaps ; le confortement du réseau de sentiers, transfrontaliers notamment.

Ces programmes d'actions ont fait l'objet d'inscription au PIT Maritime-Mercantour dans ses volets « Tourisme durable » et « Mobilité douce ».

Objectif 14 : Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

L'aménagement du sentier accessible aux personnes handicapées du Lauzanier (commune de Larche) a été achevé dans le cadre de la convention de mécénat conclue entre Parcs Nationaux de France et la GMF sous le label « nature en partage ». Il a été inauguré le 8 juillet 2010 et mis en service avec un éco-guide conçu pour les malvoyants.

L'établissement s'est doté à cette occasion d'une stratégie globale en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées, que ce soit sur site ou dans les maisons du parc. Cette stratégie a été établie conjointement avec le parc Alpi Maritime.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	0	1	1

Par ailleurs 4 actions importantes ont été réalisées ou initiées en 2010 :

- l'engagement effectif des travaux dans le cadre du programme de requalification du refuge de Bayasse. Initiée en 2006, cette opération doit déboucher sur l'ouverture au public de cette structure d'accueil en 2012.
- la création d'une Maison Franco-Italienne a été préfigurée en 2010 dans le cadre d'une étude de définition sur le bâtiment et ses fonctions ainsi que la programmation de son aménagement intérieur muséographique. Un dossier Alcotra simple a été déposé pour réaliser le tour de table financier.
- la réhabilitation du parking de col de la Cayolle est en voie d'achèvement (maîtrise d'œuvre désignée, travaux commencés avant la saison hivernale). Le travail sur le col de Larche a marqué une pause en 2010.
- l'amélioration fonctionnelle des points d'information touristique existants sur le territoire du parc pour développer une gestion partagée de ces structures avec les collectivités. Une réflexion en ce sens a déjà commencé avec la commune de St-Martin-Vésubie et il serait opportun de l'élargir à d'autres communes comme St-Etienne-de-Tinée.

Objectif 15 : Renforcer le programme de restauration de sentiers

Il s'agit d'un objectif prioritaire pour l'établissement : les visiteurs du parc y sont très sensibles et le réseau de 600 km de sentiers balisés souffre aujourd'hui d'une forte dégradation.

En 2010, l'établissement a consacré 2k€ à la signalétique et 4,8k€ pour aménager des portes de parc. Il a réalisé 17 chantiers à l'entreprise et 39 chantiers en régie.

A noter le programme de restauration du lac Nègre-Frémamorte, itinéraire reliant la France et l'Italie par le Pas du Préfous, dont la restauration bénéficie d'un financement du programme Alcotra à travers le PIT Marittime-Mercantour.

L'annexe 4 présente une description des différents chantiers réalisés dans ce cadre. Ils précisent le kilométrage réalisé ainsi que la répartition des opérations par nature de travaux (entretien simple ou lourd, restauration légère ou lourde) et par type d'intervention (maîtrise d'ouvrage ou régie).



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Renforcer le programme de restauration de sentiers	Nombre de chantiers réalisés à l'entreprise ou en régie, dont entretien (*)	30	30	56

(*) voir détail en annexe 4

7. PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'ANIMATION ET DE PEDAGOGIE

En bref...

La stratégie de l'établissement en matière d'Education à l'Environnement et au Développement Durable est encore en réflexion : elle s'articule autour des maisons de parc mais de nombreux partenariats restent encore à conclure pour commencer la mise en œuvre des orientations ambitieuses de la charte en la matière. L'implication des agents de l'établissement dans la définition de cette stratégie sera la clé pour finaliser celle-ci en 2011.

Dans le cadre du PIT Maritime-Mercantour 2010-2012 et des financements européens correspondants, l'établissement a commencé à mettre en œuvre des actions innovantes d'éducation à l'environnement et au développement durable : élaboration de messages communs, élaboration d'outils.

En parallèle, il a été recherché une alliance avec les initiatives des partenaires locaux, au plus près de la société civile. L'idée générale est de développer l'utilisation de l'image du parc pour promouvoir le territoire et le respect des valeurs qui y sont attachées (éducation au territoire) : visuels du parc à l'office de tourisme de St Martin Vesubie, espace dédié à la nature à la médiathèque de Tende, exposition réalisée en partenariat avec des artisans locaux et des bergers à Tende, animations croisées avec un centre de vacances à St Etienne de Tinée, animations au tour du gypaète en Ubaye.

Ces alliances avec les acteurs locaux s'inscrivent dans une œuvre de longue haleine. Elles seront structurées dans une stratégie globale de l'établissement en matière d'éducation au territoire en 2011.

Il faut noter également que s'affirme, à Valberg, un véritable pôle dédié aux scolaires des Alpes-Maritimes, renforcé et reconnu au-delà de l'aire optimale d'adhésion.

Objectif 16 : Sensibiliser la population à la conservation des patrimoines et au développement durable

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Les agents de l'établissement restent fortement mobilisés sur des programmes d'animation pour les communes du parc en été : la fréquentation touristique y est importante, et les visiteurs et partenaires sont très demandeurs d'animations, en journée ou en soirée, par les gardes-moniteurs.

Les maisons du parc continuent à jouer un rôle important et leur modernisation est désormais programmée dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Sensibiliser la population à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nombre de personnes (*) ayant bénéficié d'une action de sensibilisation de l'établissement public	9 225	10 000	10 000
	Nombre de classes ayant bénéficié d'une animation par l'établissement (**)	203	210	303
	Nombre d'animations proposées dans les maisons de parc (***)	20	30	79

(*) personnes sensibilisées dans le cadre de manifestations organisées ou co-organisées par l'EP + celles touchées par des stands de l'EP dans des manifestations non organisées par lui, en dehors des interventions pour des classes

(**) y compris les classes découvertes au-delà de l'aire optimale d'adhésion (intercommunalités liées au parc)

(***) hors points d'information tenus par du personnel PNM ou autres

L'année 2010 a été marquée par les célébrations du 30^{ème} anniversaire des deux parcs, qui coïncidait avec l'année internationale de la biodiversité. L'établissement a, bien sûr, organisé de nombreuses manifestations, dont les principales sont récapitulées dans l'encart ci-après. Mais il s'est aussi appuyé sur les acteurs locaux, comités des fêtes, associations culturelles, associations de protection de l'environnement, pour célébrer cet événement. Cela a permis de toucher un public plus nombreux mais aussi de communiquer sur le patrimoine culturel et le paysage, domaines dans lesquels l'établissement était moins présent jusqu'ici.



A l'issue de ces manifestations, début 2011, le budget engagé aura été de 196 k€.

L'annexe 5 présente les visuels et produits d'édition réalisés dans ce cadre.

Bilan des évènements 30 ans des parcs du Mercantour et Alpi Marittime et 2011 Année internationale de la Biodiversité



Mars 2010

Opération « Mercantour » au salon Destination Nature à la Porte de Versailles à Paris et à Lyon
Durée : 2 x 3 jours

Présents sur le stand : CRT, Frédéric Soffiotti, AEM partenaires, stations du Mercantour, CG 06, Val d'Allos, Communauté de communes de l'Ubaye. Partenaires : CRT, PNAM

Inauguration d'un espace PNM à la Maison de la Montagne à Nice

Mai 2010

Inauguration, en présence de SAS Albert II de Monaco, de l'exposition sur le thème « Inventaires sans frontières » de l'ATBI au Jardin des Plantes de Paris, réalisée par PNM et PNAM : 50 panneaux sur les inventaires de Madagascar et du Mozambique et de 20 sur l'ATBI Mercantour- Alpi Marittime, de juin à fin octobre. Partenaires : MNHN, la Fondation Albert II et le gouvernement monégasque, le Musée régional de sciences naturelles de Turin

Lancement de l'exposition sur le thème des parcs nationaux de France à la colline du château à Nice : Photographies de Patrick Desgraupes, inauguration le 20 mai en présence de MM. Christian Estrosi, Eric Ciotti, Jean-Pierre Giran et du photographe.

Fête de la Nature avec les enfants du canton de la vallée de la Vésubie et exposition à la Médiathèque de St Martin Vésubie sur la biodiversité. Les enfants des écoles de la vallée de la Vésubie et de Valdeblore ont présenté leurs œuvres, confectionnées en classe sur le thème de la biodiversité. Nombre de participants : une centaine regroupant 6 écoles

Journée mondiale de la Biodiversité dans la Vésubie, le 22 mai et la veille pour les 12 scientifiques
Résumé : randonnées accompagnées par des experts, inventaires et restitution. Nombre de participants : 101 inscrits. Partenaires : le magazine GEO, EDIT, MNHN, CG 06

Fête de la Nature dans tous les secteurs du parc – 950 personnes concernées

Juin 2010

RDV au jardin 2010 à Saorge, du 4 au 6 juin. Labellisation pour l'association Les Fioretti

Juillet 2010

Voyage de presse sur le thème de l'ATBI, en Roya, avec 2 experts scientifiques, le 1er juillet
Participants : 4 journalistes locaux

Voyage de presse à la découverte du Mercantour et inauguration du sentier du Lauzanier, accessible à tous. Mise en route de l'Handi e-coguide. Nombre de participants : 12 journalistes et 5 accompagnants (Editions La Martinière, PNF, GMF), 1 photographe. Partenaires : GMF, PNF, Commune de Larche, Editions La Martinière

9ème édition de l'opération Nettoyage des barbelés à Isola 2000, en Tinée. Nombre de participants : 100 bénévoles. Résultat : 18 tonnes de barbelés évacués, 130 tonnes depuis le début de l'opération. Partenaires : Mountain wilderness et CG 06

Prestation musicale, 7ème marché franco-italien à Allos

Arts et musiques des sommets au Refuge de la Cayolle, le 20 juillet

Musiques et voix du sud à Colmars les Alpes, le 31 juillet.

Photos rencontre à St Sauveur sur Tinée, les 10 et 11 juillet

Folies des Lacs à Valdeblore, les 17 et 18 juillet

Août 2010

Concert au Fort Central du Col de Tende, le 10 Août

Salon du bien-être et développement durable à Guillaumes, les 21 et 22 Août

Fête de l'eau à Belvédère, le 1er Août

Septembre 2010

Signature de l'accord-cadre pour la création du futur parc européen entre les 2 Présidents et les 2 Directeurs des 2 parcs, le 10 septembre à La Madone de Fenestre

« 30 ans, 30 cols et sommets » : 30 cols et sommets à gravir dans le PNM et le PNAM, pour un large public, dont sorties avec des joëlettes et animations (projections, conférences, ballets, ...) Nombre de participants : 237 côté français et 130 côté italien. Partenaires : APF, CG 06, CAF et PNAM

Octobre 2010

Inauguration de l'exposition sur la biodiversité des deux parcs au Musée régional des sciences naturelles de Turin



8. CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE

En bref...

Maintien de l'effort de communication en direction des acteurs locaux et rationalisation de la gestion des produits éditoriaux en 2010.

Ce domaine reste en pointe en 2010 avec la poursuite de parution du magazine Mercantour distribué gratuitement dans tous les foyers du parc (16.500 exemplaires) et de nombreux visuels et produits édités à l'occasion du 30^{ème} anniversaire (voir en annexe 5). Il en va de même pour la revue Gipeto réalisée pour les scolaires et éditée en 4.000 exemplaires (2 numéros en 2010).

Objectif 17 : Renforcer la communication, notamment locale, sur le parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Une alerte « Google Actualités » sur les termes Mercantour – Parc du Mercantour – Parc national du Mercantour a permis de recevoir un mail chaque fois que la publication d'articles, de pages ou d'informations sur des sites internet ou des blogs intervenait. Complétée par une recherche contextuelle, il est aussi possible d'avoir une estimation de la récurrence de ces termes sur Tweeter et Facebook. En 2011, notre revue de presse intégrera aussi un suivi de ces réseaux sociaux au fil de l'année. Au total sur l'année 2010 c'est près de 2176 alertes « Google actualités » ainsi reçues par mail.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Renforcer la communication, notamment locale, sur le parc national	Nombre de consultations sur le site Internet de l'établissement public (*)	129 000	150 000	165 700
	Nombre d'expositions nouvelles réalisées par l'établissement, créées ou renouvelées (**)	4	4	6
	Nombre de citations presse induites par l'activité de l'établissement / Nombre de citations presse total Mercantour	1070	1300	1699

(*) y compris le site commun PNM-PNAM sur les sentiers

(**) y compris location d'expositions temporaires

Parmi les expositions louées ou créées : une exposition sur les milieux pastoraux à Tende, exposition Parcs Nationaux de France à Nice, expositions Inventaire de la Biodiversité à Paris et Turin, exposition villages à St Martin Vésubie, exposition sur les rapaces au point info du refuge de la Cayolle.

Objectif 18 : Maintenir une gestion équilibrée des stocks de produits proposés à la vente

Cet objectif et son indicateur sont communs à plusieurs établissements publics de parcs nationaux.

En 2010 l'établissement a continué, comme la plupart des autres parcs nationaux, de proposer des produits à la vente en invitant le visiteur à initier ou poursuivre sa découverte du territoire au travers d'ouvrages, de cartes, de jeux, de films... qui bénéficient généralement du label du parc ou des parcs nationaux.



Objectif	Indicateur	Cibles		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Maintenir une gestion équilibrée des stocks de produits proposés à la vente	Recette des produits vendus à l'année / valeur des produits stockés destinés à la vente	0,23	0,30	0,36*

* soit 51 936.43 € (montant total des recettes 2010) / 145 056.84 € (valeur du stock fin 2010)

L'établissement a progressé dans la remise à niveau de la régie du siège et dans l'organisation de ses régies en s'appuyant sur les recommandations de la Cour des Comptes et notamment en procédant aux redéploiements nécessaires afin d'assurer des moyens suffisants à cette activité.

9. SOUTIEN ET MANAGEMENT

En bref...

Des résultats satisfaisants en matière de rationalisation des coûts et de maîtrise des dépenses. Le retard en matière d'éco-responsabilité est comblé.

Le contrat d'objectifs précédent a impulsé une dynamique d'ouverture (partenariats, mutualisation), de professionnalisation de l'établissement et de renforcement de sa rigueur administrative.

L'année 2010 a permis de pérenniser les acquis obtenus autour des 3 orientations stratégiques :

- renforcer l'ancrage territorial du parc et son appropriation par les acteurs locaux ;
- renforcer la coopération transfrontalière au bénéfice du territoire ;
- réussir l'évolution interne.

En termes d'action territoriale, l'année 2010 a vu notamment l'aboutissement de la préparation de la charte, la consolidation du dispositif d'appui technique et financier aux partenaires dont les collectivités, le début de la mise en œuvre du PIT et la poursuite en plein régime du programme ATBI+M, la préparation du dossier de classement au Patrimoine Mondial, la finalisation des statuts du GECT et conclusion d'un accord-cadre entre les deux parcs et le lancement des études pour la relocalisation du siège.

Il reste à consolider les partenariats avec les collectivités, ceux-ci ayant été mis en pause dans l'attente de la conclusion de la charte et en raison également de la réforme territoriale en perspective qui aura une incidence forte sur le territoire du parc et de la crise économique qui a réduit leurs moyens d'intervention.

En termes de mutualisation, l'établissement a poursuivi la coopération interparcs autour des objectifs définis dans le contrat d'objectifs de PNF avec la mise en place d'un service commun d'administration du réseau informatique.

L'organisation interne a été stabilisée en 2010 et il n'est pas prévu d'évolution majeure en 2011, sauf si l'évolution des moyens annoncée à la baisse devait y contraindre l'établissement. Il faut noter la création effective au siège d'une cellule dédiée aux systèmes d'information, avec rang de service et le renforcement des compétences du service Etudes sur les questions forestières.

L'accompagnement au changement s'est poursuivi avec l'aboutissement de la démarche interne de vision partagée, laquelle a produit une synthèse communiquée aux membres du conseil d'administration et sert désormais de point de départ à plusieurs actions concrètes d'amélioration du fonctionnement de l'établissement, initiées et sous pilotage du comité de direction élargi aux chefs de secteurs.

L'accent a été mis également sur la formation, avec l'élaboration, encore en cours, d'un schéma directeur de développement des compétences (SDDC) des personnels pour 2010-2011 et qui sera décliné en plans annuels de formation.

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné normalement en 2010 avec 4 réunions du conseil d'administration et 2 réunions du conseil scientifique. En revanche, aucune réunion du bureau du conseil d'administration ni du conseil économique, social et culturel n'ont eu lieu. En interne, le directeur a organisé 4 réunions du CTPC et 2 du CHS.

Objectif 19 : Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Dans ce domaine, l'établissement a adopté son plan d'action et mis en place des mesures concrètes, notamment sur les déchets et la réduction des déplacements automobiles. Un dispositif de visio-conférence équipe désormais le siège du parc, ce qui devrait contribuer à limiter certains déplacements. Par ailleurs les différents marchés et délégations de service public passés par l'établissement prévoient des clauses environnementales.



Objectif	Indicateur	Cibles		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Stratégie d'intervention formalisée et approuvée en CA	En cours de finalisation	Approbation par le CA	Approuvée par le CA le 08/07/2010
	Quantité de CO2 moyenne par agent et par an rejetée lors des déplacements professionnels automobiles	0,380 tec/agent	-5% par rapport à référence 2009	0,356 tec/agent soit -6,4%

Notes de calcul :

Pour 2009, émissions des déplacements professionnels = 33,95 tonnes équivalents carbone et agents présents au 31/12/2009 = 89,3
soit un ratio de 0,380 tec/agent

Pour 2010, émission des déplacements professionnels = 32,27 tec et agents présents au 31/12/2010 = 90,6
soit un ratio de 0,356 tec/agent

Objectif 20 : Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

La production par PNF de synthèses des résultats de gestion de tous les établissements publics de parcs nationaux implique que chacun d'eux utilise un schéma de gestion commun comprenant une nomenclature analytique commune. L'établissement du parc national du Mercantour s'est engagé à faire converger sa nomenclature analytique vers le schéma commun à partir de 2011. Cela a nécessité une préparation importante en 2010, cette convergence se traduisant par un nouveau logiciel de gestion (MUSIC) auquel les différents niveaux d'utilisateurs ont été formés. Le passage au 1^{er} janvier 2011 a été réalisé sans encombre.

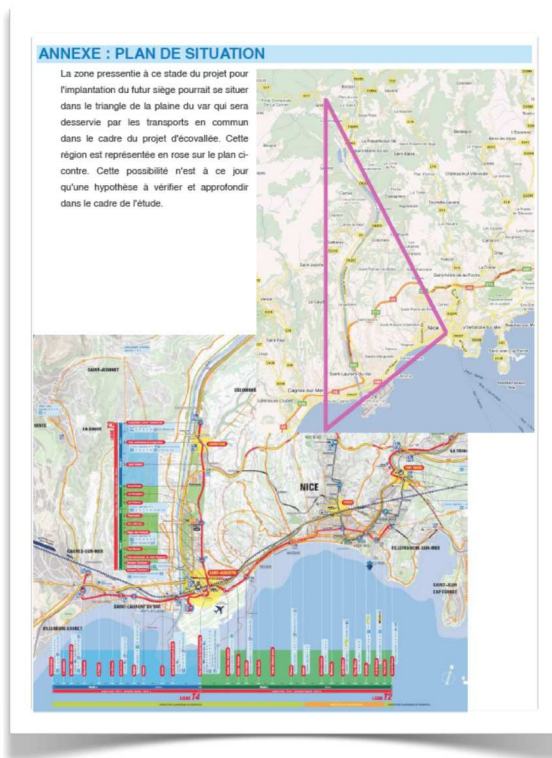
L'année 2010 a permis également de réaliser la grande majorité des recommandations d'amélioration de gestion énoncées par la Cour des Comptes et un tableau de bord de suivi a été mis en place à la fois pour le comité de direction et pour le conseil d'administration. La survenue d'un audit comptable par la DGIFP a cependant retardé la mise en place prévue du contrôle de gestion. Les grands indicateurs sont cependant définis et suivis (ETPt, niveau de trésorerie, niveau d'engagement). Un rapportage régulier et précis permet de suivre les dépenses dans chaque unité. Néanmoins ce contrôle de gestion doit encore monter en puissance en 2011 et le suivi d'activité doit aussi être amélioré en 2011 avec un nouvel outil.

Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier	Transmission annuelle des données comptables et financières à PNF	Production d'indicateurs de comptabilité analytique	Tableau de bord de contrôle de gestion simplifié	Tableau de bord réalisé et contrôleur de gestion désigné

Objectif 21 : Relocaliser le siège actuel de l'établissement

Le siège actuel de l'établissement au centre de Nice est exigu, vétuste et mal situé par rapport au besoin d'identification et de lisibilité de la structure qui devient de plus en plus fort pour lui faire jouer pleinement son rôle dans le développement territorial.

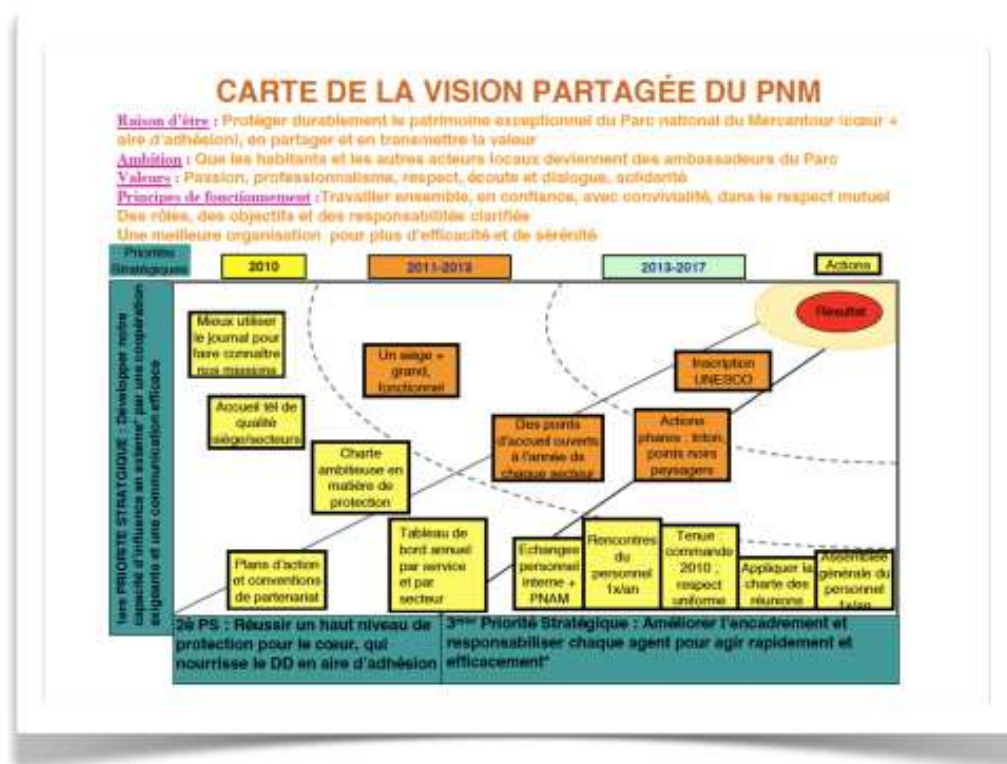
L'établissement a engagé le processus de relocalisation en constituant un comité de pilotage pour le suivi du projet avec des membres du conseil d'administration et des représentants du personnel, au sein du CTPC et du CHS. Un marché a été conclu, après appel d'offres, pour la définition du programme et la recherche de site. Cette opération s'insère dans le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'établissement, dont les orientations ont été validées par le conseil d'administration du 18 novembre 2010.



Objectif	Indicateur	Cibles et résultats		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Relocaliser le siège actuel de l'établissement	Phasage de l'opération	Emergence du projet	Programme et choix du site	Marché de programmation engagé

Objectif 22 : Mettre en œuvre une vision partagée, axée sur la charte et l'évolution de l'établissement

En 2010, la dynamique interne s'est poursuivie de manière plus concrète par l'adhésion générale à des modes de travail et la rédaction de procédures consolidées.



Le comité de direction élargi aux chefs de secteurs (14 membres) s'est réuni à plusieurs reprises et fonctionne comme relais auprès de l'ensemble du personnel. Deux journées du personnel ont été organisées et la circulation de l'information en interne s'est améliorée avec un intranet, dont la gestion est assurée par une personne dédiée au siège en s'appuyant sur un groupe de travail. Un document écrit simple a dressé la synthèse du projet d'établissement et a été présenté en conseil d'administration.

Objectif	Indicateur	Cible et résultat		
		Ref. 2009	Cible 2010	Atteint en 2010
Mettre en œuvre une vision partagée, axée sur la charte et l'évolution de l'établissement	Etat d'avancement de la démarche	Sensibilisation	Projet d'établissement	Synthèse rédigée et présentée en CA

RECAPITULATIF DES MOYENS ALLOUES ET RESULTATS OBTENUS

La subvention pour charge de service public versée par le ministère en charge de l'écologie a atteint 7142,1 k€ sur l'exercice 2010.

Les résultats s'établissent comme suit :

*Prévu au contrat d'objectifs
2010-2011*

Réalisé

<i>Domaines d'activité</i>	ETP	ETPT plafond	Dotation Etat	%		ETPT total réalisé	ETPT plafond réalisé	Budget total réalisé hors masse salariale	Budget total avec masse salariale	Dotation Etat (dont Masse salariale)	%
Surveillance du territoire et police de l'environnement	13,3	13,6	702,8	9,6%		13,48	13,48	276,3	936,3	936,3	13,1%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	15	15,3	848,2	11,6%		15,90	15,65	403,0	1 181,3	1 047,4	14,7%
Participation à la recherche scientifique	2,5	2,6	169,2	2,3%		2,53	2,20	120,9	244,9	150,3	2,1%
Soutien au développement local durable, études et ingénierie	14,7	15	1077,1	14,7%		11,39	11,39	494,2	1 051,8	998,3	14,0%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	4,4	4,5	629,3	8,6%		6,99	6,99	320,5	662,9	250,6	3,5%
Création et maintenance d'infrastructure d'accueil	9,3	9,5	1056,2	14,4%		8,87	8,87	743,7	1 178,0	1 178,0	16,5%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	6,9	7	593,3	8,1%		10,28	8,97	206,0	709,0	628,6	8,8%
Création de supports de communication et de pédagogie	7,3	7,5	703	9,6%		4,43	4,43	376,5	593,3	455,1	6,4%
Soutien et Management	18,6	19	1540,9	21,1%		22,50	20,04	395,8	1 497,4	1 497,4	21,0%
Total fonctionnement	92	94	7320			96,38	92,03	3 337,1	8 054,7	7 142,1	

Annexe 1 : Statistiques de l'activité police et surveillance

CIRCUITS DE SURVEILLANCE

SECTEURS	UBAY	HVAR	HTIN	MTIN	VESU	ROYA	VER	TOT
Nbre de circuits hivernaux théoriques définis sur le secteur	10	9	24	15	17	26	6	107
Nbre de circuits hivernaux effectivement parcourus au moins une fois en 2010	10	9	5	2	17	0	6	49
Nbre de circuits estivaux théoriquement définis sur le secteur	30	18	24	20	30	26	11	159
Nbre de circuits estivaux effectivement parcourus au moins une fois en 2010	25	17	7	13	30	0	11	103

RAPPELS DE LA REGLEMENTATION

NATURE DE L'INFRACTION	UBAY	HVAR	HTIN	MTIN	VESU	ROYA	VER	TOT
Introduction de chiens	25	12	10	3	22	5	12	89
Dérangement d' animaux	5	5	1		3	0	8	22
Atteinte au végétaux, cueillette	2	12	5	1	5	2	12	39
Prélèvement de fossiles et minéraux	0	0	0		2	0	0	2
Circulation et stationnement	31	5	3	1	20	1	1	62
VTT	1	1	0	2	2	2	4	12
Bivouac et camping	3	13	18	1	10	6	25	76
Feu	0	1	1		4	0	2	8
Ordures et pollution	0	2	0		1	1	20	24
Bruit	0	8	0		0	2	1	11
Canyoning	0	0	0		0	0	0	0
Survol	0	0	0		0	0	?	0
Graffiti, tags	0	0	0		0	0	0	0
Atteinte au M. H. des gravures rupestres	0	0	0		0	155	0	155
Activités audiovisuelles professionnelles	0	1	0		0	0	1	2
Divers : Publicité	0	0	0		0	0	0	0
TOTAL	67	60	38	8	69	174	86	502

Annexe 2 : Compte rendu de la mission « connaissance et suivi du patrimoine »

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL et INVENTAIRES

La flore

En 2010, le programme flore du PNM s'est poursuivi en matière d'inventaires, et s'est élargi à la mise en place d'un nouveau suivi d'espèce patrimoniale, *Eryngium alpinum* dans le cadre du réseau de la conservation, animé par le Conservatoire botanique national alpin. Le Parc s'est également engagé auprès d'une commune de la zone d'adhésion, Allos (04) dans une opération de transplantation de *Berardia subacaulis*, menée dans le cadre d'une demande de dérogation de destruction d'espèce protégée. Une convention associe le PNM ainsi que le Conservatoire Botanique Alpin pour évaluer chaque année de la réussite ou non de la transplantation.

L'établissement a poursuivi les inventaires conduits par le CBNMED sur le territoire du Parc en lien avec le programme ATBI, dans des secteurs jusqu'ici peu prospectés. Après le Haut-Var (2007), la Vésubie (2008), le Var-Mye-Tinée (2009), la Haute-Roya a été prospectée du 14 au 18 juin 2010. 530 relevés, correspondant à 9811 observations, et 1325 taxons ont été réalisés.

53 espèces patrimoniales ont ainsi été recensées (Livre Rouge Tome 1, Annexe II Directive Habitats, Protection Nationale et Régionale). Une équipe du Laboratoire d'Ecologie Alpine s'est également jointe aux sorties afin de réaliser des prélèvements pour l'analyse génétique des taxons alpins (programme PhyloAlps) qui recoupe les objectifs de barcoding du programme ATBI.

Toujours dans le cadre des inventaires, la constitution d'un groupe flore au sein du Parc, a permis la poursuite du travail engagé sur la répartition des espèces patrimoniales, en ciblant l'effort de prospection cette année sur 5 espèces, faciles à déterminer et représentatives de milieux types : *Cardamine asarifolia* (26), *Berardia subacaulis* (46), *Primula marginata* (68), *Allium narcissiflorum* (10), *Saxifraga florulenta* (8) soit 158 nouvelles stations.

Il a également été conduit un projet de réactivation des données issues des inventaires orchidées de 1994, localisées par maille demi-décigrade et lieux dits. Pour 9 espèces d'orchidées (protégées) présente sur la liste « des 246 » espèces patrimoniales, le but était de retrouver les stations où se trouvent les espèces afin de les localiser à l'aide de coordonnées précises (GPS). Notamment en prospectant les pelouses sèches (milieu d'intérêt communautaire), ou selon la présence et la richesse spécifique en orchidées ces milieux sont alors considérés comme d'intérêt communautaire prioritaire et peuvent dès lors être soumises à des pratiques particulières d'un point de vue agropastoral.

Il s'agit de : *Ophrys bertolonii* (0), *Orchis coriophora* (1), *Orchis fragans* (1), *Listera cordata* (1), *Chamorchis alpina* (0), *Epipogium aphyllum* (6), *Gymnadenia odoratissima* (3), *Dactylorhiza cruenta* (7), *Nigritella corneliana* (57)

6 espèces sur les 9 proposées ont été contactées, pour un total de 77 stations nouvelles.

Pour ces deux protocoles l'accès aux données a été facilité par la mise en place de l'outil CARMEN outil de cartographie dynamique pour présenter ses données du Ministère en charge de l'Ecologie.

Invertébrés aquatiques

Le groupe constitué « milieux aquatiques superficiels » dans le cadre de l'ATBI a prospecté des stations de le Haut-Verdon et l'Ubaye. Au total en 2010, 25 stations différentes ont été prospectées

donnant lieu à 185 déterminations de taxons dont certains endémiques telles que *Rhithrogena colmarsensis* ou *Catagapetus nigrans*.

Par ailleurs 784 données antérieures ont été validées par les spécialistes et rentrées dans la base de données.

Par ailleurs, l'inventaire des Odonates initié en 2008 a été poursuivi en 2009 puis 2010 sur l'ensemble du Parc. Les 2 tableaux ci-dessous comparent l'effort de capture et les résultats obtenus entre 2007, 2008 et 2009 et 2010.

Observateurs (ayant fourni des données)	Fin 2007	en 2008	en 2009	en 2010	Au total
	19	6	7	10	27
Sites prospectés	Fin 2007	en 2008	en 2009	en 2010	Au total
Cœur	29	13	15	21	62
Zone d'adhésion	31	19	37	27	96
Hors parc	30	8	15	0	46
Total des sites	90	40	67	48	204

En 2010 la prospection n'a concernée que le Parc (cœur et aire d'adhésion).

Année	Fin 2007	en 2008	en 2009	en 2010	Au total
Nombre d'observations /espèces	258	118	201	108	726
Nombre d'espèces pour tous les sites prospectés	35	32	33	25	44
Nombre d'espèces Hors Parc	23	18	17	0	29
Nombre d'espèces Parc	27	26	29	25	38
Nombre d'espèces zone d'adhésion	25	23	27	21	36
Nombre d'espèces cœur	12	12	10	16	22

Quelques observations ont été fournies sans date ce qui fait que le total d'observations (726) est supérieur à la somme des observations annuelles.

En 2010 l'effort de prospection a porté sur le territoire du Parc (pas d'observation hors Parc).

Le nombre d'espèces rencontrées en cœur de Parc reste faible même s'il a progressé cette année.

Avifaune

L'établissement a poursuivi la localisation des espèces d'oiseaux considérées comme prioritaires pour le Parc national.

Par leur présence sur le terrain (surveillance, etc.), plusieurs gardes du PNM ornithologues ayant la « culture du carnet » collectent des observations sur une liste de 30 espèces d'oiseaux identifiées comme prioritaires pour le PNM (liste issue des groupes de travail d'experts et /ou membre CS, ne faisant pas l'objet d'un protocole spécifique de suivi). 220 données ont été collectées en 2010 et la répartition des observations sur le cœur est très inégale. Il en ressort des efforts à faire en fonction des espèces, mais aussi des propositions (ou la nécessité) de protocoles à mettre en place si l'on veut sérieusement connaître la répartition de ces espèces et suivre l'évolution de leur population. A noter la découverte en 2010 d'une espèce rare des prairies humides en aire d'adhésion, le râle des genêts. Sa reproduction devra être prouvée en 2011 et sa protection prise en compte par des mesures agro-environnementales adaptées.

Le parc national participe à l'Observatoire des populations de rapaces mis en place par la LPO en liaison avec les statisticiens du CNRS de Chizé. Des carrés-échantillons sont tirés de manière aléatoire chaque année par département, un minimum de 5 devant être inventoriées. La participation de l'établissement s'effectue au gré des mailles situées dans sa zone d'influence.

En 2010, les carrés Saorge (Câiros) et La Brigue (Marta) ont été prospectées par le secteur concerné avec l'aide du thématicien. 5 journées de suivi ont été organisées selon la méthode des postes fixes. Déjà inventorié en 2009, le carré Saorge a permis de confirmer la présence pendant la période de reproduction de 7 espèces dans la forêt du Câiros dont des espèces remarquables comme la Bondrée apivore et le Circaète Jean le Blanc (Annexe II Dir. Habitats), rapaces nichant dans les arbres qu'il est indispensable de prendre en compte dans la gestion forestière.

Le Parc national s'est engagé en 2006 dans le programme national de suivi des espèces communes d'oiseaux dirigé par le Muséum National d'Histoire Naturelle. L'objectif de ce programme est le suivi de l'évolution des populations aviennes notamment dans le cadre du réchauffement climatique. La participation du PNM s'inscrit à la fois dans sa contribution à un réseau national et dans l'entretien d'une culture ornithologique au sein de l'équipe d'agents de terrain. Ce protocole a été réalisé à raison de deux matinées de relevé (mai et juin). Chaque itinéraire-secteur comprend 10 points d'écoute de 5'. 693 contacts ont été réalisés et 68 espèces observées sur l'ensemble des sites-secteurs.

VEILLE ECOLOGIQUE

La flore

Dracocephalum austriacum

Poursuite du protocole de suivi démographique de la population de Dracocéphale d'Autriche dans le site Natura 2000, Pra Gazé. Ce protocole est réalisé annuellement début juillet, selon la méthodologie mise en place avec l'IMEP (Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie ,Université Paul Cézanne-Aix-Marseille) depuis 2008. La station est parcourue sur 3 zones, ou par le déplacement d'un quadrat, 54 placettes de 2m² font l'objet d'un comptage. Le nombre de pieds fleuris et végétatifs, ainsi que des données de recouvrement de la végétation sont pris en compte. Les résultats sont transmis à l'IMEP qui en assure le traitement en 2012.

Eryngium alpinum

Dans le cadre de la mise en place du réseau conservation de la flore Alpes-Ain par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), et de la signature de la Charte le 10 juillet par l'ensemble des partenaires de la zone d'agrément du CBNA, le PNM est devenu un des sites de référence de suivi de la population d'Eryngium alpinum pour le département 04.

Le protocole de suivi a été élaboré par le Laboratoire d'écologie alpine (LECA, Irène Till), associé au CBNA ainsi que les différents partenaires du réseau, dont les réserves naturelles, mais également les parcs nationaux .

L'objectif général étant de faire un état des lieux sur l'évolution globale d'une espèce donnée sur le territoire Réseau (01, 04, 05, 26, 38, 73, 74) afin de répondre aux questions : l'espèce est-elle stable, en expansion ou en régression ? Les 5 sites de référence sont situés sur la commune de Larche (04). Chaque site est géoréférencé. Les données collectées sont la zone de présence, l'aire occupée, la fréquence. Le protocole sera appliqué tous les 5 ans. L'interprétation des résultats se fera grâce à l'analyse des variables explicatives correspondant à des facteurs globaux (température, durée d'enneigement, précipitations, altitude, exposition, géologie)

Transplantation d'espèce protégée, Berardia subacaulis

Le syndicat mixte du Val d'Allos a déposé auprès de la DREAL PACA une demande de dérogation pour la destruction d'espèces végétales protégées dans le cadre d'un réaménagement du domaine skiable du vallon de l'Aiguille, situé à la Foux d'Allos.

Cette autorisation a été accordée par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN), en date du 15 septembre 2010, Ref : 10/557. Cet avis favorable est toutefois assujéti de 4 conditions :

- (1) mise en œuvre effective de toutes les mesures de réduction d'impact et de sauvegarde des individus de *Berardia subacaulis* figurant dans le dossier de demande de dérogation,
- (2) encadrement des opérations de transplantation des plantes protégées par un spécialiste de la flore,
- (3) mise en place d'un suivi annuel de la reprise des pieds de *Berardia subacaulis* après les transplantations pendant une période minimale de 5 ans.
- (4) Rédaction de rapports d'exécution et de suivi des opérations relatives aux plantes protégées au bout des années 1, 3 et 5 et de leur transmission à la DREAL PACA, à la DDT des Alpes de Haute-Provence, au CBNA, au PN du Mercantour, ainsi qu'à l'expert délégué flore du CNPN.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Val d'Allos a demandé au Parc national du Mercantour d'assurer l'encadrement des opérations de transplantation, et de mettre en place un protocole de suivi des pieds transplantés selon une méthodologie définie par le service Conservation du Conservatoire botanique national alpin (Gap). 2 opérations de transplantation ont eu lieu, le 22/09/2010 et le 7/10/2010. L'effectif transplanté est de 80 pieds à chaque opération, soit 160 pieds au total. Chaque pied a été identifié avec une étiquette et numérotation pour le suivi de la reprise qui sera réalisé en 2011.

Aigle royal

Le suivi de la reproduction des couples par échantillonnage concernait 14 (16 selon programmation) couples en 2010. Pour la deuxième année consécutive, la productivité (nombre de jeunes/nombre de couples) s'effondre avec seulement 3 jeunes à l'envol pour 14 couples suivis. Les dérangements, le risque toxicologique, la mortalité par malveillance, sont autant de causes anthropiques qui ont été mis en évidence ces dernières années et qui affectent cette population. Le problème du protocole et de sa stratégie d'échantillonnage doit être aussi analysé. L'ensemble des données du PNM vont être étudié en 2011, en comparaison de celles du Parc national des Ecrins en vue de réviser le protocole d'échantillonnage dès l'année 2012.

Vautour fauve

En 2010, la plupart de nos partenaires (AMM, LPO, ONCFS...) ont inscrit leurs observations sur le site en ligne de la LPO PACA (www.faune-paca.org) permettant de suivre la dispersion des vautours au cours des saisons. De fait seulement 360 observations ont été récoltées en interne dont 205 extérieurs. Les premiers contacts ont eu lieu en mars en Ubaye et Roya tandis que des oiseaux sont encore observés une bonne partie du mois de novembre. Un comptage a été organisé sur l'ensemble du parc national sur les dortoirs connus et reposoirs présumés ou possibles le 25/08 en coordination avec le site de lâcher-reproduction de Rougon qui ont organisé une curée conjointement. 304 vautours fauves ont été dénombrés sur le territoire parc (inclus Aurent) dont 217 sur la zone du Mt Mounier en 3 reposoirs. Une centaine d'oiseaux étaient présents sur Rougon. Une vingtaine d'observations (fin mai-octobre) de vautour moine a été relevées sur l'espace parc principalement sur la Roya, le Var et la Tinée (Mounier) avec une mention spéciale pour les 4 oiseaux relevés dans une curée de 56 V. fauves en Ubaye fin juillet. Aucune identification des individus n'a été possible. Afin d'améliorer la coordination régionale et d'harmoniser le suivi de l'estive des vautours sur les Alpes du Sud et massifs proches, il a été décidé de créer au sein du Groupe national Vautours, un groupe régional chargé de la coordination du suivi de la dynamique des différentes espèces de vautours sur les Alpes françaises. Celui-ci s'est réuni le 5/11/2010 lors du colloque annuel Gypaète dans le PNR du Vercors. Après une présentation de

la situation dans les différents massifs, les principaux sujets ont été l'harmonisation et la structuration des données, le suivi.

Gypaète barbu

Le bilan réalisé jusqu'à fin octobre, fait état de 272 observations depuis le début de l'année 2010, dont 174 concernent des adultes et le secteur de l'Ubaye, il s'agit essentiellement des contacts avec les individus (3) composant le couple reproducteur. Les autres contacts d'adultes ont été le fait d'observations isolées, par exemple en Vésubie ; mais aucun oiseau adulte n'a vraiment fréquenté un secteur régulièrement.

Les autres classes d'âges comptabilisent 40 observations, réparties selon le décompte suivant : immatures = 17 ; juvéniles = 12 ; subadultes = 11.

Ces contacts ont tous eu lieu dans la partie ouest du parc national ; aucune n'a été enregistrée à l'est de la Tinée (secteur Vésubie et Roya). En ce qui concerne les oiseaux marqués, il y a eu 58 contacts correspondants aux gypaètes suivants : Rocca BV 516 (PNM 2007) = 5; Girasole BV 549 (PNAM 2008) = 13; Nono Bob BV 548 (PNAM 2008) = 11 ; Parouart BGW 544 (jeune né en nature PNM 2008) = 2 ; Condamine BV 586 (PNM 2009) = 17 ; Vaulabella BV 583 (PNM 2009) = 5 ; Elena BV 613 (PNAM 2010) = 2; Speluge BV 615 (PNAM 2010) = 3.

En fin d'automne, le 16 octobre 2010, le parc national a participé à la journée de suivi organisée sur tout l'arc alpin. La météo n'a pas été au rendez-vous, mais malgré tout a permis l'observation du trio de l'Ubaye, soit 3 adultes et un immature. Ce suivi est l'occasion de mobiliser les contributeurs réguliers, de leur communiquer en retour les résultats globaux sur l'ensemble des Alpes, et enfin de les associer à ce programme de réintroduction. 68 personnes ont participé à cette journée.

Les Galliformes

Comme les années précédentes et dans le cadre des suivis de l'OGM les comptages ont eu lieu en collaboration avec l'ONCFS et les deux FDC. Ils se sont déroulés dans de mauvaises conditions climatiques provoquant de nombreux reports et annulations avec notamment une grande difficulté à respecter les trois sorties par site de référence. A l'image des conclusions sur l'Arc Alpin suite à la comparaison des effectifs de Tétrasyre estimés entre les décennies 1990-1999 et 2000-2009, la tendance atteste d'une baisse des effectifs (de l'ordre de 10 % pour tout l'arc alpin). Cette tendance générale se retrouve sur les sites de référence, malgré une remontée des effectifs, au printemps 2010.

Les populations de bartavelle, après une baisse importante probablement liée à l'enneigement des derniers hivers, se maintiennent, quant à eux, à de faibles effectifs. Quelques observations ont été réalisées ponctuellement sur les gélinottes (Haut-Var-Cians) et les lagopèdes (Roya) mais ces dernières ne peuvent prétendre à ne déduire aucune tendance. Par ailleurs, le suivi de la reproduction au chamois du Tétrasyre sur Salèse/Mollière et Sanguinière ont été réalisés au cours de l'été (août et septembre). Une population stable et qui se reproduit bien, se maintient sur le massif de Salèse alors que très peu d'individus (1 poule, 1 nichée) ont été observés sur Sanguinière. Cette année 2010, le protocole « agrifaune » de l'OGM a été initié pour la première fois dans le PNM sur ces mêmes massifs de Salèse et Sanguinière confirmant respectivement du point de vue de l'habitat du relativement bon et mauvais état de la population de Tétrasyre. Ce travail, véritable science en action qui associe gestionnaires, scientifique et agriculteur préconise quelques recommandations de gestion à mettre en œuvre pour favoriser le retour de conditions d'habitats adéquates à l'espèce. Ce protocole sera poursuivi en 2011, en associant d'autres gestionnaires (FDC 06 et 04) et étendu sur les Alpes de Haute-Provence.

Les chiroptères

En 2010, l'effort de prospection n'a porté que sur les sites à gros enjeux et dans le cas de la Roya sous l'impulsion du Groupe Chiroptère de Provence qui a effectué en 2009 des études Natura 2000 dans l'aire d'adhésion, études ayant abouti à de belles découvertes et nécessitant des connaissances supplémentaires et des objectifs de protection. Ainsi plusieurs nouvelles colonies ont été découvertes.

Une nouvelle colonie de reproduction d'intérêt majeur pour le Grand Rhinolophe, fréquentée par le Rhinolophe euryale avec présence d'une espèce jamais observée sur le parc, le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*).

Affinement des connaissances sur les sites connus de Saorge avec une population de Grand Rhinolophe réparties sur 3 sites et estimée à 140 ind. et 200 V. à oreilles échancrées

Suivi de la colonie de ND du Mont à Breil qui avec env. 180 Grand Rhinolophes, 40 Euryales et plus de 800 Vespertillions à oreilles échancrées en fait un site majeur pour la région PACA. En découle une responsabilité forte pour le PNM et l'opérateur Natura 2000 dont le site est à l'origine.

Les autres secteurs ont procédé au suivi des principaux sites de reproduction de petit rhinolophe (Var, Tinée, Ubaye). Le suivi des cavités au cours de l'hiver s'est effectué ponctuellement.

Réunion Mairie/opérateur N2000/association ND. Du Mont pour la sauvegarde à la fois de l'église et de la colonie de chiroptères. Projet à court terme d'isoler les combles de la nef pour éviter les souillures dues aux chauves-souris

Les ongulés

Le suivi des ongulés herbivores est abordé selon trois thèmes : la refonte du système général du comptage général, en inter parc, les ongulés dans le programme prédateur proie et la veille sur la kératoconjunctivite.

En 2010, plusieurs sous-populations de bouquetins ont été dénombrées (Tours du lac d'Allos, Réserve des Rochers de Saint Ours-Rochaille, massif de la Font-Sainte). Plus d'un millier de bouquetins est présent à l'année sur ce territoire « Mercantour », ce qui reste relativement faible compte tenu de la superficie (environ 0,5 au Km²). Entre une croissance toujours soutenue ou une stabilisation locale à l'échelle d'un ou deux massifs et des faibles indices de reproduction parfois un peu inexplicable (biais d'échantillonnage et difficultés d'observation) on ne peut que recommander une nouvelle méthodologie de comptage et favoriser un protocole à l'échelle inter-parc.

Il est à rappeler le rôle trophique important joué par cette espèce pour la production de carcasses en milieu rocheux ouvert, d'où l'intérêt du suivi en Ubaye, notamment en lien avec le couple territorial de Gypaète barbu. Réunissant l'ensemble des données Bouquetin, une cartographie bouquetin est disponible à différentes échelles sur les 28 communes du PNM (répartition et zones d'hivernages actuelles en 2009, y compris pour la Hte Ubaye, L'Estrop et les Aiguilles de Pelens).

A l'aide d'un modèle cartographique prenant en compte des paramètres (pente, exposition, altitude) il est possible de visualiser toutes les zones d'hivernage potentielles (facteur important en montagne) et apprécier l'écart avec la situation actuelle (1100 ibex en 2009). Cette carte peut être utilisée pour les zones à préserver dans les unités pastorales ou identifier les versants peu fréquentés par le Bouquetin.

En ce qui concerne, la récolte des fèces et après entretien et échanges avec les chercheurs du LECA de Grenoble (C. Michel et P. Taberlet / LECA – Grenoble), Il ressort, que les parcs nationaux, voir les espaces protégés du « groupe Bouquetin » doivent affiner leurs questionnements et s'organiser en amont pour mutualiser les analyses moléculaires depuis quelques années d'autant que les outils moléculaires et la technologie ont évolué.

Annexe 3 : Statistiques de l'activité accueil et animations

ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

SECTEUR	STRUCTURES SCOLAIRES	NBRE TOTAL DE CLASSES CONCERNEES	EXEMPLE DE THEMATIQUES TRAITES	NBRE ELEVES BENEFICIAIRES	NBRE DE JOURNEES ELEVES
HAUTE TINEE	EP st etienne	1	Le loup	20	20
	collège J Franco	1	Découverte du métier de Garde-Moniteur	5	2,5
	Maison Familiale Rabuons	0			
	Ecole des neiges	40	Découverte du Parc National du Mercantour	800	100
	Autres écoles ou collège	2	Lecture de paysage	40	20
UBAYE	Scolaires de la ZP : Ecoles Meyronnes Larche = 0 Jausiers =3 cl + 2 matern Uvernet-Fours = 2 cl + 1 matern	1	loup	20	20
	Lycée & Collège hors ZP à Barcelonnette	1	loup	15	15
	Lycée de Carnejane (Digne)	0			
	Toutes écoles primaires de la vallée de l'Ubaye	1	gypaète	15	15
	Classes transplantées : Jausiers - ODELVAR,	1	Découverte PNM milieux naturels – faune et flore	23	23
HAUT VAR CIANS	EP Guillaumes	3	Géologie déchets	75	1
	EP Entraunes	1	Géologie déchets	13	1
	EP Daluis	2	Géologie déchets	36	1
	EP Beuil	3	Géologie déchets	53	1
	EP Valberg	5	Géologie déchets	107	1
	Ecole des Neiges	64	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1444	64
	PEP	64	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1404	64
	écoles en visite journalière	11	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	230	11
VERDON	EP Colmars	3	présentation PNM et Por-Cros, traces d'animaux, faune	90	
	EP Allos	2	sortie faune, flore, paysage	40	
	EP La Foux	2	sortie faune, flore, paysage	20	
	EP Thorame	2			
	Scolaires hors 04	1	faune, loup	42	
	Scolaires du 04	2			
MOYENNE TINEE	Ecole primaire Isola	1			
	Ecole Primaire Isola 2000	3	La montagne sa faune	14	1
	Ecole primaire St Sauveur	2	Centre Alpha/ Le loup	30	1
	Collège St Sauveur	4	le milieu naturel/patrimoine	48	2
VESUBIE	Ec. Prim. Belvédère	1	Les ongulés	20	20
	Ec.Prim Roquebillière	2	Hiver/printemps	20	40
	Toutes écoles primaires	17	Inesctes biodiversité	347	347
ROYA	Collège de Sospel	10			

	Collège de Saint Dalmas de Tende	8			
	Collège de Breil sur Roya	8	- Projection : Les Merveilles du Mercantour, classe environnement le 12 juin - Animation à la salle expo de Tende, classe environnement le 09 dec	27	2
	EP Tende	4	Accompagnement - La Minière Castérino le 11 juin	80	1
	Ecole Maternelle de Tende	1			
	Ecole Maternelle de Saint Dalmas de Tende	1			
	EP de Saint Dalmas de Tende	2			
	EP Breil sur Roya	5			
	Ecole Maternelle Breil sur Roya	3	Présentation du PNM de sa faune et flore le 11 juin (1 journée sortie, 1/2 journée projection)	70	1,5
	EP Saorge et Fontan	1	Animation : Indice biotique le 28 mai	30	1
	Ecole Maternelle de Saorge	1			
	EP et Maternelle de Moulinet	1	Présentation du PNM de sa faune et flore le 14 dec 1/2 journée terrain / 1/2 projection	10	1
	EP Sospel	9	Accompagnement - CM1 le 24 juin	23	1
	Ecole Maternelle de Sospel	5			
	Formation ADTRB / BAPAAT	1	Projection : Présentation du PNM de sa faune et flore le 27 avril .	12	0,5

ACTIONS DE SENSIBILISATION TOUT PUBLIC HORS MAISONS DE PARC

SECTEUR	NBRE DE SORTIES ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES
HAUTE UBAYE	7	135	découverte nature en hiver et indices animaux – milieu forestier en ZC – milieux naturels du PNM
RB	4	45	Pour les 30 ans sorties proposées en RB par les agents : Sabion (avec PNAM) + Nauque + Agnel + Parcaouerte
HAUT VERDON	8	188	fête de la nature, brame cerfs, fête du lac, 30ans 30sommets (label 30ans)
HAUT VAR	21	602	pastoralisme, orchidées, rapaces, loup, patrimoine culturel...
HAUTE TINEE	7	60	Lecture de paysage / Le loup / PNM / Eau ...
MOYENNE-TINEE	Pas d'intervention		
VESUBIE	5	75	Fête de la Nature
	3	71	30 ans 30 sommets
	5	85	Fête de l'eau
	6	94	Ateliers d'écriture, flore, sortie C.A.F. "que la montagne est belle"

ANIMATIONS DANS LES MAISONS DE PARC

SECTEUR	NBRE DE CONFERENCES ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES
HAUT VAR	20	523	TL (journée de la raquette), déchets et économie d'énergie (journée du DD), bouquetin, papillons, vautours, loup, traces d'animaux ...
HAUTE TINEE	14	260	Loup / Flore / La Haute-Tinée / Insectes /...
ROYA-BEVERA	<p>Dans le cadre des 30 ans du PNM :</p> <p>5 Animations proposées à la médiathèque de Tende</p> <p>1 Projection film 30 ans PNM 11 sept à Fontan</p> <p>10 Animations estivales en RB de juin à sept 2010</p> <p>1 "Rendez-vous aux jardins" au Monastère de Saorge le 05 juin</p> <p>1 Prieuré (association les Randonneurs du Pays Mentonnais) le 02 dec 2010</p>	<p>30 ans PNM :</p> <p>A la médiathèque de Tende : 63</p> <p>Projection Fontan le 11 sept : 15</p> <p>Animations estivales dans les communes des Vallées Roya Bévéra : 167</p> <p>Monastère de Saorge : 30 pers</p> <p>Prieuré (association des randonneurs de Menton) : 80 pers</p>	<p>Médiathèque de Tende - 30 ans du PNM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux et animaux de nos vallées - La Roya, une vallée exceptionnelle à préserver - Le Loup - Les Papillons - Les rapaces du Mercantour <p>Projection Fontan le 11 sept - 30 ans du PNM, The Thin Green Line (travail des rangers dans les différents pnx du monde)</p> <p>Animations estivales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Aigle Royal dans le PNM - Balade à l'âge du Bronze "La Vallée des Merveilles" - La Faune des Jardins "Concurrents ou alliés ?" - Les p'tites bêtes du Mercantour <p>Au Monastère de Saorge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils du jardin <p>Au Prieuré pour l'association des randonneurs : présentation PNM</p>
VESUBIE	7	297	
HAUT VERDON	6	332	gypaète barbu, loup, show "que braia me meti" (label 30ans)
MOYENNE TINEE	17	645	Loup, Aigle, chamois, vautours, écureuil
UBAYE	15	450	

Annexe 4 : Statistiques de l'activité entretien et restauration des sentiers

ENTRETIEN EN REGIE

LOCALISATION (COMMUNE)	REFERENCE DU SENTIER	NATURE DE L'INTERVENTION	LONGUEUR RESTAUREE (km)	NBRE OUVRAGES PARTICULIERS	Nombre de journées de travail
HAUT-VAR					
Guillaumes (Barels)	Balattette Bal.153	Création d'un accès rive G de la Barlattette	0,010 km	Piochage de création de l'accès + renfort avec troncs et pierres	3
Guillaumes (Barels)	Vallon du Brec Bal.154-155	création d'un passage à gué et réfection sentier rive D et G	0,015 km		1
Beuil (Mounier)	Bal .8 à 47	Entretien courant	2,5 km		2
Entraunes (Estrop)	Bal. 283	Entretien courant	1 km		2
Entraunes (Circuit des Lacs)	Bal. 300-301	création d'un mur en pierres sèches de soutènement (blocage d'éboulis)	0,038 km	mur de soutènement en pierres sèches	14
Entraunes (Sanguinière)	Bal.286	apport de pierres pour dallage sentier	0,007 km	dallage et caniveau	7
Entraunes	Jardin Alpin	Entretien courant	1,4 km		3
Entraunes (Sanguinière)	Sentier de service Bal.290	Entretien courant	1,5 km		
Entraunes	Circuit de Roche Trouée Bal. 287	Entretien courant	7,8 km		3
Entraunes	Col de Sanguinière Bal.287 à289	Entretien courant	4,3 km		3
Entraunes (Estrop)	Bal. 283-275	blocage d'éboulis	0,012 km	Mur de soutènement en pierres sèches	3
Entraunes (La Boucharde)	Bal. 290-291	blocage d'éboulis	0,017 km	Mur de soutènement en pierres sèches	4
Entraunes (Le lausson)	Bal. 301 -296	Entretien courant	4,2 km		1
HAUT-VERDON					
Allos	sentier tour du lac	entretien courant	3,7		4
Allos	GR 56	entretien courant et mise en place passerelles	8		23
Allos	Mont pelat	entretien courant	1		2
Allos	Pas du Lausson	entretien courant	2		2
UBAYE					
Uvernet	Irette	entretien courant : élagage – réouvertures – reprises assise – épierreage		0	2
Uvernet	Tellière	entretien courant : élagage – réouvertures – reprises assise – épierreage		0	6
Uvernet	GR Bayasse	entretien courant : curages revers d'eau – ouvertures – reprises assise – épierreage		0	6
Uvernet	Esbéliousses	entretien courant : curages revers d'eau – élagage – reprises assise – épierreage		0	8
Uvernet	Grande Cayolle	entretien courant : curages revers d'eau – élagage – reprises assise – épierreage		0	8
Uvernet	Cayolle	entretien courant : reprises et confortement d'assise – épierreage		0	9
Uvernet	Boucharde	entretien courant : curages revers d'eau – reprises assise – épierreage		0	3
Jausiers	Grange Commune	entretien courant : curages revers d'eau – reprises assise – épierreage		0	6
Larche	Lauzanier	entretien courant : curages revers d'eau – épierreage – piochage		0	23
ROYA-BEVERA					

Tende	Agnel	Epierrage, revers d'eau, nettoyage	4,21	8	9
Tende	Baisse de Valaurette	Epierrage, revers d'eau	0,56	4	3
Tende	Baisse de Fontanalbe	Epierrage, Balisage	4,22	0	1
Tende	Pas de l'Enfer	Epierrage, Tronçonnage, marches	1,53	1	6
Tende	Pas de l'Arpette	Epierrage, revers d'eau, marches	2,42	5	7
Tende	Lac des Merveilles	Epierrage, revers d'eau	1,68	4	3
Fontan	Ubaghette	Tronçonnage, passerelle	1,22	1	10
Fontan	Causega	Tronçonnage, balisage	2,37	0	3
Breil-sur-Roya	Bois noir	Epierrage, marquage, tronçonnage	5,44	0	4
Breil-sur-Roya	Authion	Tronçonnage, epierrage	7,32	0	6
Breil Sospel	Mangiabo, Linière, Barrins	Tronçonnage, assise, création de sentier	11,32	0	12
Moulinet	Avenquet	Balisage, tronçonnage	7,28	0	2
Sospel	Baisse de Levens	Epierrage, Balisage, tronçonnage	5,04	0	3
Tende	Cime du Diable	Epierrage, revers d'eau	3,72	0	3

TRAVAUX A L ENTREPRISE

LOCALISATION (COMMUNE)	REFERENCE DU SENTIER	NATURE DE L'INTERVENTION	LONGUEUR RESTAUREE (km)	NBRE OUVRAGES PARTICULIERS	PRESTATAIRE (ou réalisation secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT (Euros)
TENDE	VOIE SACREE	Etude	0,07	155	MARTINOD	PNM	4 999,28 €
TENDE	VOIE SACREE	Maitrise d'œuvre	0,07	155	MARTINOD	PNM	2 840,50 €
TENDE	VOIE SACREE	Travaux - 155 marches plus murs de soutènements et seuils en pierres	0,07	155	MAP	PNM	9 974,64 €
TENDE	VOIE SACREE	Travaux - 155 marches plus murs de soutènements et seuils en pierres	0,07	155	CALADES	PNM	4 115,45 €
ST MARTIN VESUBIE	FREMAMORTE	Maitrise d'œuvre	377	150	MARTINOD	PNM	6 279,00 €
ST MARTIN VESUBIE	FREMAMORTE	Travaux - beaucoup de marches quelques murs en pierre et sorties d'eau	377	150	MAP	PNM	46 335,31 €
ST MARTIN VESUBIE	COUGOURDE	Maitrise d'œuvre	530	65	MARTINOD	PNM	5 023,20 €
ST MARTIN VESUBIE	COUGOURDE	Travaux	530	65	MAP	PNM	19 928,35 €
DIVERS VESUBIE	Diverses opérations de maintenance	Travaux - 20 j/h en maintenance signalétique. Exécuté par Dynamique environnement.			MAP / DYNAMIQUE	PNM	9 687,60 €
DIVERS VESUBIE	Diverses opérations de maintenance	Travaux - 30 j/h en maintenance signalétique. Exécuté par Dynamique environnement.			MAP / CALADES	PNM	6 458,40 €

DIVERS M. TINEE	Diverses opérations de maintenance	Travaux - 30 j/h à 272 ht pour entretien sentiers Moyenne Tinée			ONF	PNM	10 084,67 €
DIVERS H. TINEE	Diverses opérations de maintenance	Travaux - 46 j/h à 272 ht pour entretien sentiers Haute Tinée = 16.320 ht			ONF / ACR Environnement	PNM	14 896,18 €
ST ETIENNE DE TINEE	VENS	Héliportage - Redescendre en vallée les rémanents de travaux sur passerelles de 2009			HELI SAF LEVAGE	PNM	448,50 €
GUILLAUME	BARELS	Travaux - Gros murs en pierre sèche et banquettes grillagées - 850 m de reprofilage à la pelle mécanique	1158	9	ONF	PNM	35 012,06 €
ALLOS	LAC D'ALLOS	Travaux - 25 ml X 1,50 ml de moyenne = 37,5 m² de pavage / dallage autobloqués et callés après décaissage en pierres de gros poids sur sol constitué de gros blocs.	0,025	1	ONF	PNM	13 822,77 €
COLMARS	CASCADE DE LA LANCE	Travaux - Rendre le sentier accessible aux handicapés en joëlette en posant des platelages bois, réhabilitant la passerelle, posant de la grave 0 / 31,5 compactée, et en restaurant les talus effondrés par pose de banquette grillagée	640	8	ONF	PNM	28 056,78 €
LARCHE	LAUZANIER	Travaux - Pose cunettes et de marches en bois	501	40	ONF	PNM	18 699,46 €
			4113	1108		TOTAL PNM	236 662 €

Annexe 5 : Publications et visuels produits en 2010

Réalisé en 2009 et 2010...

Edition d'un calendrier 2010 de prestige, représentant le PNM, Le PNAM et la Biodiversité 1500 exemplaires

Achat de polaires, avec le logo des 30 ans, distribuées au personnel du Parc et intervenants sur les manifestations des 30 ans, 112 exemplaires

Edition de dossiers de presse 30 ans et de chemises à rabat Nb d'exemplaires : 1500 et 2000

Impression de lithographies, aquarelles, destinées en cadeau aux VIP, invités et journalistes, présents aux différentes manifestations

Lancement d'un timbre monégasque avec l'image d'un lis martagon Initiative de l'Office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco

Edition d'un numéro spécial de l'Alpe, intitulé « Mercantour, des monts et une mer », Editions Glénat Nb d'exemplaires acquis : 3000

Edition du Livre sur le Mercantour, avec les aquarelles d'Alexis Nouailhat, Editions du Fournel, 12ième volume de la collection des carnets de voyages sur les massifs de l'arc alpin. Nb d'exemplaires : achat de 100 exemplaires

Edition des livres Flore des Alpes maritimes, décliné en CD Rom, Editions Giletta 1050 plantes en fiches, avec critères détaillés, photos et cartes de répartition Nb d'exemplaires : achat de 200 exemplaires

Tournage d'un film par Yann Coatsaliou, documentaire sur le Mercantour et « Alpi Marittime »

Publication d'une page dans le magazine Alman'Alpes

Insertion publicité dans le magazine « Chroniques des 7 vallées »

En prévision pour 2011...

Edition d'un ouvrage 30 ans des deux parcs, avec photos et illustrations des agents, textes recueillis par Stéphanie Paicheler : 58 témoignages PNM et 20 PNAM pour l'instant

Edition Carnet de Route « Caractère du Mercantour »

Réalisation d'un diaporama Multivision sur la biodiversité

Edition de cartes grand public Partenaires : KA Editions

**RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU
PARC NATIONAL DU MERCANTOUR POUR L'ANNEE 2010**



Le Mercantour

Parc National